
Rapport sur la pertinence des données des programmes d'accès et de maintien aux études postsecondaires destinés aux groupes sous-représentés

Publié en 2009 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : 514 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Société de recherche sociale appliquée
Rapport sur la pertinence des données des programmes d'accès et de maintien aux études postsecondaires
destinés aux groupes sous-représentés
Numéro 46

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Rapport sur la pertinence des données des programmes d'accès et de maintien aux études postsecondaires destinés aux groupes sous-représentés

Réalisé par :



Publié par :



Novembre 2009

Table de matières

1. Introduction	1
2. Méthodologie	3
2.1 Revue de la littérature et état de la situation	3
2.2 Cadre d'analyse	3
2.3 Établissements partenaires et personnes-ressources	5
2.4 Visite des lieux	5
3. Résultats	7
3.1 Revue de la littérature et typologie des stratégies	7
3.1.1 La typologie révisée en matière d'accès et de maintien aux études	7
3.1.2 Type de stratégie 7 : transformer l'établissement	8
3.2 Évaluation de la pertinence des données	9
3.2.1 Invariablement contradictoire : la définition des étudiants sous-représentés	10
3.2.2 L'adéquation des données	11
3.2.3 Potentiel inexploité : données sous-utilisées	13
3.2.4 Aperçu des sources de données potentielles et des indicateurs de résultats	14
4. Cadre des données du programme	19
5. Considérations générales	21
5.1 Des établissements en transformation	21
5.2 Une stratégie coordonnée et réfléchie	21
5.3 Investissement dans l'infrastructure des établissements	22
6. Conclusions	25
Liste d'acronymes	27
Bibliographie	29
Annexe A : Cadre d'analyse de la disponibilité des données	31
Annexe B : Programmes et établissements partenaires	33
Annexe C : Typologie des stratégies d'accès et de rétention	35
Annexe D : Comparaison des indicateurs et des définitions utilisés pour cibler les étudiants sous-représentés	39

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les étudiants potentiels qui font partie des groupes sous-représentés _____	14
Tableau 2 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire qui font partie des groupes sous-représentés _____	15
Tableau 3 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les diplômés d'études postsecondaires faisant partie des groupes sous-représentés _____	17

Liste des figures

Figure 1 : La typologie révisée en matière d'accès et de maintien aux études _____	7
Figure 2 : Cadre des données du programme _____	20
Figure 3 : Diagramme du cadre d'analyse de la disponibilité des données _____	31

I. Introduction

Comme plus de la moitié de la population du Canada âgée de 25 à 34 ans est titulaire d'un grade ou d'un diplôme collégial, les jeunes adultes du Canada ont les niveaux de scolarité les plus élevés que notre pays ait connus¹. Toutefois, taux de réussite scolaire n'est pas le même chez tous les sous-groupes de Canadiens; selon une étude récente, peu de progrès ont été réalisés pour réduire les écarts en matière d'accès aux études au cours des 20 dernières années². Les jeunes autochtones, les jeunes provenant de familles à faible revenu et les jeunes qui sont les premiers de leur famille à suivre des études postsecondaires (c.-à-d. les étudiants de première génération) continuent d'être sous-représentés dans les établissements d'enseignement postsecondaire³, particulièrement dans les universités⁴, et présentent plus de risques que les autres d'abandonner leurs études avant d'obtenir leur grade ou leur certificat⁵.

Selon l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), « il est essentiel d'augmenter les taux d'inscription et de réussite à l'université [des groupes sous-représentés] pour soutenir la croissance du marché du travail⁶ ». En plus de devoir faire face à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, le Canada compte une population active vieillissante et prévoit une diminution des inscriptions au niveau postsecondaire; les inscriptions dans les établissements postsecondaires du Canada devraient diminuer de neuf pour cent entre 2012 et 2028⁷. Pour que le marché du travail au Canada demeure compétitif, il est essentiel de mettre sur pied des stratégies efficaces afin de promouvoir l'accès aux études postsecondaires (ÉPS) et la réussite scolaire auprès des groupes sous-représentés. Il importe tout autant de mentionner qu'il est bien reconnu que

promouvoir un accès équitable à aux ÉPS pour tous les Canadiens favorise l'inclusion sociale et accroît les avantages pour la santé et la collectivité qui y sont associés.

Au cours des dernières années, les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada ont intensifié leurs efforts pour recruter, inscrire et diplômer des étudiants provenant de milieux sous-représentés. La mission première des universités et des collèges consiste à accroître le nombre d'inscriptions aux études postsecondaires, et de nombreux établissements ont mis sur pied des programmes novateurs pour promouvoir la réussite scolaire. Bien que ces stratégies soient prometteuses, l'Organisation de coopération et de développement économiques affirme « qu'il existe peu de preuves de l'incidence des programmes de soutien des établissements sur la réussite scolaire des étudiants » [traduction]⁸.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a récemment mandaté la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) de mener une étude pour passer en revue les stratégies d'accès aux ÉPS et de réussite scolaire destinées aux groupes sous-représentés, et de rédiger un rapport sur la « pertinence des données » des établissements pour ce qui est de l'évaluation et de l'appui de la réussite de ces stratégies. Cinq établissements, comptant des programmes prometteurs d'accès et de maintien aux études, ont décidé de contribuer à cette étude et ont invité la SRSA à se rendre sur place afin qu'elle prenne connaissance des données des programmes dont disposent les établissements et des données dont ils aimeraient disposer.

Notre rapport présente les conclusions de cette étude en deux volets. Le premier volet est un résumé

1. Statistique Canada, 2008.

2. Berger, Motte et Parkin, 2009.

3. Clement, 2008; Finnie et Mueller, 2008; Finnie, Sweetman et Usher, 2008.

4. de Broucker, 2005.

5. Clement, 2008.

6. AUCC, 2009.

7. Statistique Canada, 2007.

8. Santiago et coll., 2008.

de la littérature internationale dans ce domaine et propose un cadre d'analyse pour classer les stratégies d'accès et de maintien aux études. Le deuxième volet contient les conclusions découlant des visites des établissements partenaires et des entrevues menées auprès des personnes-ressources ainsi qu'une

évaluation des données dont disposent les établissements d'enseignement postsecondaire pour créer, mettre sur pied et évaluer les programmes d'accès et de maintien aux études à l'intention des étudiants sous-représentés.

2. Méthodologie

Le premier volet de cette étude comporte une revue de la littérature universitaire internationale et une analyse des stratégies visant à promouvoir l'accès aux études postsecondaires et la réussite scolaire auprès des groupes sous-représentés. Cette étude vise trois groupes en particulier : les étudiants de familles à faible revenu, les Canadiens d'origine autochtone et les étudiants de « première génération », c'est-à-dire les étudiants qui sont les premiers de leur famille à suivre des études postsecondaires.

Les conclusions de la revue de la littérature ont ensuite guidé l'élaboration d'un cadre d'analyse qui sera utilisé dans le deuxième volet de l'étude. Dans ce deuxième volet, le personnel de la SRSA s'est rendu dans cinq établissements d'enseignement postsecondaire pour prendre connaissance des données que les établissements recueillent et utilisent dans le but d'appuyer leurs programmes d'accès et de maintien aux études. Soulignons que le petit échantillon de partenaires n'est pas représentatif; il vise plutôt à illustrer de façon réaliste la difficulté d'obtenir les données requises afin d'évaluer la réussite des programmes.

2.1 Revue de la littérature et état de la situation

Nous avons commencé la revue de la littérature par une recherche dans des bases de revues scientifiques électroniques, dont ERIC, Scholar's Portal, Education Full Text, Expanded Academic Index et CBCA Education. Nos critères de recherche comprenaient au moins un terme de chacune des séries suivantes :

- *post-secondary, tertiary education, college, university;*
- *access, retention, success;*
- *under-represented, at-risk.*

La portée de la revue comprenait ce qui suit :

- Les documents canadiens et étrangers cautionnés par un comité de lecture sur l'accès et le maintien aux études postsecondaires;
- la documentation grise canadienne et étrangère sur l'accès et le maintien aux études postsecondaires;
- l'analyse des stratégies disponibles dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour améliorer la réussite scolaire;
- l'examen d'une étude d'évaluation sur les stratégies d'accès et de maintien aux études postsecondaires ainsi que sur les indicateurs courants utilisés.

Nous avons effectué des recherches sur le Web pour trouver la documentation grise et analyser les exemples d'initiatives.

Dans le cadre de cette étude, nous avons passé en revue des articles scientifiques, des rapports d'établissements et des gouvernements, des publications d'associations membres en enseignement postsecondaire et des publications d'experts canadiens et étrangers de l'accès et du maintien aux études.

2.2 Cadre d'analyse

À la suite de la revue approfondie de la littérature et en nous inspirant des modèles du Canada et des États-Unis pour évaluer la persévérance scolaire⁹ et les données retenues¹⁰, nous avons préparé un cadre d'analyse pour évaluer la pertinence des données des établissements participants afin de planifier, mettre sur pied et évaluer leurs programmes d'accès et de maintien aux études postsecondaires. Dans le contexte de la présente étude, nous entendons par « données pertinentes » des données exactes et disponibles qui permettent aux établissements de signaler avec précision l'incidence de leurs initiatives visant à accroître l'accès et le maintien aux études des étudiants sous-représentés.

9. Tinto (n.-r.).

10. Paulson, 2002

Le cadre, que vous trouverez à l'annexe A, est divisé en quatre thèmes : la collecte, la disponibilité, le caractère adéquat et l'utilisation des données. En nous fondant sur ces quatre principaux thèmes, nous avons réalisé un sondage sur la pertinence des données afin de guider le processus de collecte de données des établissements partenaires.

La *collecte de données* a pour but de déterminer les types de renseignements recueillis, les personnes responsables de recueillir les données, le format employé (p. ex., document papier ou Web), la période à laquelle a eu lieu la collecte de données (p. ex., en même temps que les périodes critiques de maintien aux études cernées dans la littérature) et le but de la collecte (p. ex., pour évaluer des programmes internes ou communiquer de l'information au gouvernement). Ce thème a également pour but de déterminer pour quels étudiants les données ont été recueillies : les étudiants aux études, les diplômés, les étudiants potentiels, les personnes qui soumettent une demande d'admission, les personnes qui ne sont pas encore inscrites ainsi que les décrocheurs et les étudiants qui quittent prématurément l'école. Nous avons rassemblé les définitions des groupes sous-représentés pour cerner les ambiguïtés terminologiques. Finalement, le cas échéant, pour ce thème du sondage, nous avons tenté de trouver les données de référence ou les indicateurs utilisés pour évaluer les résultats des programmes.

Les questions du sondage portant sur la *disponibilité des données* ont pour but de cerner les mécanismes sous-jacents d'échanges de données sur l'accès et le maintien aux études entre les unités ou les départements universitaires et les tierces parties comme les centres d'admission ou les centres nationaux visés par le sondage. Les questions sur la disponibilité visent à cerner les « détenteurs » des données recueillies, les méthodes de conservation des données et les processus en place pour rendre les données disponibles aux autres.

Les questions du sondage sur le *caractère adéquat des données* portent sur les méthodes d'échantillonnage et la taille des échantillons, le nombre d'années que les données ont été recueillies et les taux de réponse. Ces questions ont pour but de donner un aperçu plus précis de la validité et de la

fiabilité des données dont disposent actuellement les établissements partenaires.

La *partie utilisation des données* vise à déterminer la manière dont les données servent à appuyer la planification et l'élaboration des programmes. Les partenaires devaient indiquer à quoi leur servent les données : à des fins descriptives, explicatives ou d'amélioration. On définit l'utilisation de données à des fins descriptives comme la collecte de statistiques sur les admissions, la provenance des étudiants admis, l'abandon au sein des programmes ou des facultés, le taux d'abandon dans l'ensemble de l'établissement ou le profil des décrocheurs par opposition au profil des étudiants qui persévèrent. On entend par « utilisation à des fins explicatives » la création de modèles associatifs qui servent à établir des liens entre l'accès à l'éducation ou les départs naturels des étudiants et les types particuliers d'expériences qu'ont vécus les étudiants. Quant à l'utilisation à des fins d'amélioration, c'est l'évaluation, au moyen de recherches rigoureuses, de l'incidence des différentes politiques et pratiques sur les statistiques d'accès et de maintien aux études ainsi que sur les changements de comportement des étudiants qui découlent des programmes, stratégies ou pratiques des établissements. L'utilisation des données à ce niveau permet d'examiner les liens de causalité entre les mesures des programmes et la réussite. L'utilisation d'éléments contrefactuels pour les résultats lorsqu'aucune intervention n'est offerte est un indicateur de ce type d'utilisation des données.

Nous avons communiqué le sondage au personnel des établissements partenaires avant notre arrivée sur les lieux afin d'aviser le personnel de la nature et de la portée de l'étude et de lui accorder suffisamment de temps pour organiser les réunions avec les personnes appropriées, dont des chercheurs et le personnel chargé de l'exécution des programmes. Le sondage nous a procuré de l'information sur la collecte officielle de données effectuée à grande échelle – par exemple, les données recueillies auprès de tous les bureaux des admissions et les bureaux de recherche au sein des établissements – ainsi que sur des initiatives locales de moindre envergure dans le cadre de programmes précis sur l'accès et le maintien aux études et utilisées à des fins de planification ou de production de rapports internes.

2.3 Établissements partenaires et personnes-ressources

La Fondation a offert à de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire d'établir un partenariat pour mener l'étude. Elle a choisi les partenaires en fonction de leurs programmes prometteurs d'accès ou de maintien aux études, du personnel disponible pour les visites des lieux et de leur intérêt à prendre part à cette étude. Un total de cinq établissements de l'Ontario et du Manitoba – trois universités et deux collèges – ont convenu d'établir un partenariat pour mener l'étude. Elle leur a demandé de proposer un ou deux programmes importants visant les populations étudiantes sous-représentées. Dans certains cas, les programmes proposés visaient une population étudiante sous-représentée bien précise, tandis que d'autres programmes étaient offerts à tous les étudiants, même si c'étaient les étudiants sous-représentés qui en profitaient davantage. On trouvera à l'annexe B la liste des établissements partenaires et des programmes d'accès et de maintien aux études qu'ils ont proposés. D'autres entrevues téléphoniques ont été menées avec des représentants d'établissements d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique et du Québec qui n'ont pu, pour diverses raisons, participer en tant que partenaires à part entière à l'étude, mais qui souhaitaient tout de même servir de sources d'information.

De plus, nous avons communiqué avec le personnel de divers ordres de gouvernement et d'autres établissements qui ont participé à la collecte et à l'analyse des données sur les ÉPS pour nous aider à conceptualiser les conclusions découlant de l'analyse des stratégies et des visites des lieux. Au nombre des sujets abordés, mentionnons les plans mis sur pied

pour recueillir des données supplémentaires, ajouter des éléments identificateurs des groupes sous-représentés ou, sinon, modifier les outils et les liens potentiels vers des ensembles de données contenant des variables sur les résultats des ÉPS, ou entre ces ensembles. À cette fin, les organismes suivants ont recueilli l'information : Statistique Canada, le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO), le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, le ministère de l'Éducation des adultes et de l'Alphabétisation du Manitoba, Aide aux étudiants du Manitoba et le Conseil ontarien de la qualité de l'éducation postsecondaire (COQEP).

2.4 Visite des lieux

Au cours de l'été 2009, notre personnel a rendu visite aux établissements partenaires pour connaître les données retenues sur les étudiants sous-représentés et les initiatives mises sur pied pour servir ces étudiants. Nous avons rencontré divers membres du personnel, dont des chercheurs, des administrateurs, des coordonnateurs de programmes et d'autres membres du personnel chargé de l'exécution des programmes. Pour réussir à rencontrer tous ces gens, nous avons dû parfois nous rendre sur les lieux à trois reprises. Nous avons ensuite effectué les suivis par téléphone ou par courriel, au besoin. Pendant et après les visites, nous avons offert une aide technique aux partenaires ainsi que formulé des commentaires sur leur collecte de données et leurs méthodes d'analyse. Nous avons par la suite formulé et communiqué des suggestions au personnel des partenaires en plus de leur avoir fait parvenir le cadre général sur les données du programme proposé à la section 4.

3. Résultats

3.1 Revue de la littérature et typologie des stratégies

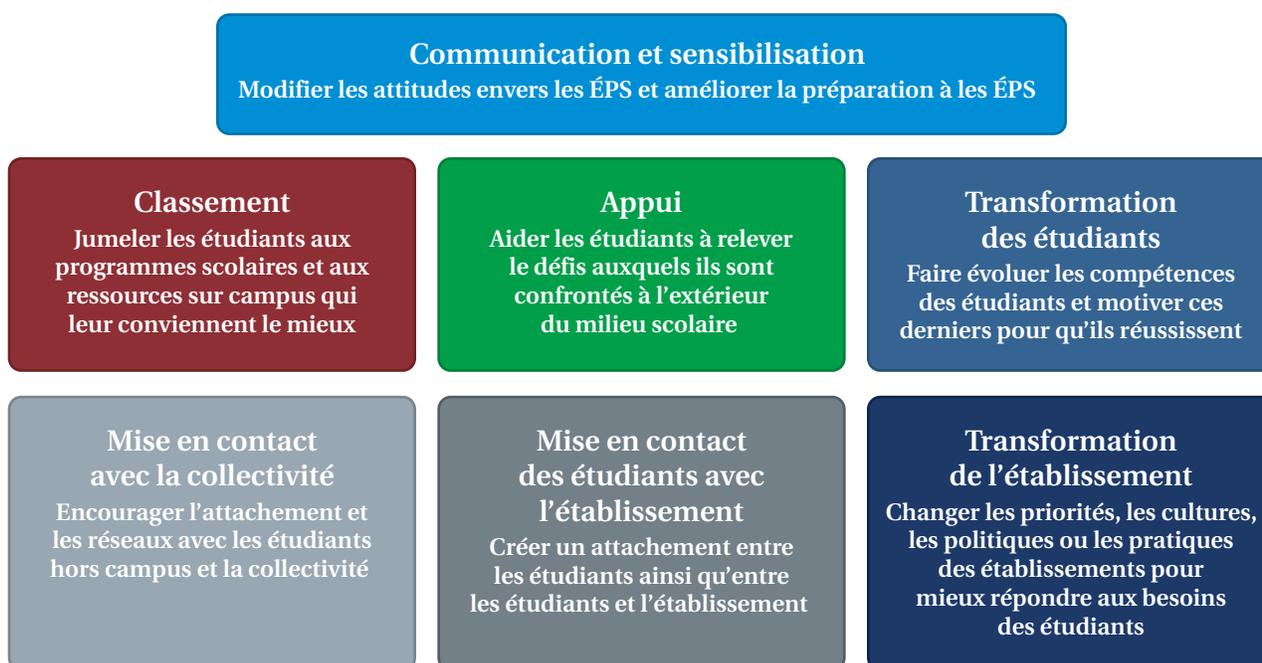
Selon la revue de la littérature que nous avons effectuée, peu de recherche a été publiée sur les stratégies d'accès et de maintien aux études au Canada pour les trois groupes sous-représentés qui sont le point de mire de la présente étude¹¹. La revue a aussi révélé que les étudiants de première année étaient la cible des stratégies de maintien aux études et que la première année d'études représente l'année où des efforts doivent être investis pour accroître les chances que les étudiants décrochent un grade ou réussissent un programme menant à un diplôme.

3.1.1 La typologie révisée en matière d'accès et de maintien aux études

Selon la revue de la littérature et l'analyse des stratégies, nous avons proposé une version élargie de la typologie de Beatty-Guenter en ce qui concerne les

stratégies d'accès et de maintien aux études¹². Cette typologie révisée comprend les sept catégories suivantes : la communication et la sensibilisation, le classement des étudiants, l'appui accordé aux étudiants, la transformation des étudiants, la mise en contact des étudiants avec la collectivité, la mise en contact des étudiants avec l'établissement et la transformation de l'établissement.

Les stratégies *de communication et de sensibilisation* sont conçues afin de promouvoir l'accessibilité auprès des étudiants sous-représentés en encourageant les attitudes positives envers les ÉPS par l'entremise de programmes de communication et de sensibilisation en partenariat avec les écoles secondaires, les écoles primaires, les organismes communautaires ou les organismes qui favorisent l'accessibilité en préparant mieux les étudiants aux études postsecondaires grâce à l'acquisition de compétences, à des ateliers théoriques et à d'autres mesures qui servent à préparer les étudiants à fréquenter un établissement post-secondaire.



11. SRDC, 2009.

12. Beatty-Guenter, 1994.

Les stratégies de *classement* divisent les étudiants en des sous-ensembles significatifs afin d'appliquer des initiatives précises qui ont pour but d'accroître le taux de maintien aux études. L'accent est mis sur la sélection des étudiants en fonction des caractéristiques qui peuvent être utilisées pour cerner les bonnes techniques de maintien aux études et donner aux étudiants l'accès à ces techniques, par opposition à classer les étudiants en fonction de caractéristiques immuables comme les origines ethnoculturelles.

Les stratégies d'*appui* « ont pour but d'atténuer les problèmes que vivent les étudiants au quotidien, augmentant ainsi les chances que les étudiants poursuivent leurs études¹³ ». [traduction] Ce qui caractérise ces stratégies, c'est qu'elles « contribuent à régler les problèmes qui pourraient survenir en raison des nombreux rôles que jouent les étudiants ». [traduction] Puisque les étudiants combinent de plus en plus le travail et les études, quittent l'école et y reviennent, particulièrement chez les étudiants autochtones, et tentent de partager les responsabilités parentales et les études, ces mesures de soutien sont d'autant plus essentielles pour que les efforts de maintien aux études soient efficaces.

Les stratégies qui visent à *transformer les étudiants* ont pour but de modifier les caractéristiques altérables des étudiants comme les compétences, les attitudes et la motivation. Ces stratégies peuvent être particulièrement importantes pour les étudiants qui n'ont jamais réussi à l'école, les étudiants âgés et ceux de groupes qui ont traditionnellement enregistré de faibles taux d'inscription aux études postsecondaires.

Les stratégies qui *mettent en contact les étudiants avec la collectivité* décrivent les ressources communautaires utilisées pour compléter les systèmes de soutien qui existent sur le campus, comme les logements abordables et les banques alimentaires pour les étudiants à faible revenu ou une formation linguistique pour les étudiants qui ne parlent ni l'anglais ni le français.

Les stratégies qui *mettent en contact les étudiants avec l'établissement* augmentent le sentiment d'attachement des étudiants envers l'établissement, les professeurs, le personnel et les pairs; par exemple, les programmes qui augmentent l'interaction étudiants-professeurs, les programmes qui augmentent l'interaction entre les étudiants ainsi que les poli-

tiques qui permettent de créer des liens solides entre l'établissement et l'étudiant. Les activités parascolaires, les activités sociales sur campus, les programmes dans les résidences des étudiants, le mentorat entre pairs ou les services de consultations constituent tous des exemples courants de méthodes visant à établir des liens.

Les stratégies visant à *transformer l'établissement* sont les seules où les étudiants ne sont pas le point de mire. Les stratégies de transformation peuvent viser à modifier certains comportements chez les étudiants, mais visent principalement à modifier les pratiques, les politiques et les cultures des établissements postsecondaires. Bâtir des collectivités d'apprentissage, adopter des approches pédagogiques de rechange, créer des programmes ou des cours personnalisés, faire participer le personnel enseignant à la recherche et au développement d'initiatives de maintien aux études et modifier les politiques des établissements – par exemple, les politiques liées à l'abandon, aux inscriptions tardives et aux horaires de cours – contribuent à promouvoir le maintien aux études en répondant mieux aux besoins des étudiants.

Selon Beatty-Guenter, les stratégies qui réussissent le mieux sont celles qui veillent à ce que des initiatives soient en cours dans chacun des secteurs que sont le classement, l'appui, la mise en contact et la transformation. Dans le cadre de sa discussion touchant les répercussions sur la pratique, Beatty-Guenter ne manque pas de souligner que les catégories ci-dessus ne sont pas incompatibles et que, en fait, nombre de problèmes touchent plus d'une de ses typologies.

L'annexe C comprend une description détaillée de chacune des catégories d'initiatives qui font partie de la typologie révisée de Beatty-Guenter, ainsi qu'une longue liste de stratégies d'accès et de maintien aux études que nous avons cernées dans le cadre de la revue de la littérature et des visites des lieux.

3.1.2 Type de stratégie 7 : transformer l'établissement

Parmi les sept types de stratégies qui ont été cernés, les stratégies qui visent à transformer l'établissement sont particulièrement intéressantes pour la présente étude. La plupart des recherches menées sur l'accès aux ÉPS ont examiné les interventions visant à faire

13. Idem., p. 117.

participer les étudiants et leurs familles. Toutefois, elles ont accordé moins d'attention aux interventions visant à transformer les établissements post-secondaires.

La revue de la littérature et l'analyse des stratégies ont révélé quatre qualités qui sont au cœur de toutes les initiatives de transformation, particulièrement celles qui favorisent l'adaptation des établissements aux groupes sous-représentés.

La première est la *clarté de la vision et des valeurs* de l'établissement qui sont liées à la réussite scolaire. Cette qualité nécessite la participation de la direction de l'établissement à la mission et des efforts du personnel pour obtenir des résultats. Lier les initiatives d'accès ou de réussite aux personnes ayant une vision dans toutes les sphères d'activité ainsi que créer un ou des postes uniquement pour les activités de maintien aux études et la recherche ou les programmes centraux sur le maintien aux études constituent les stratégies qui réussissent le mieux.

La deuxième qualité commune de la transformation des établissements est un *engagement à améliorer les programmes par l'entremise de l'évaluation*. Les exemples comprennent une collecte et une analyse adéquates des données sur l'expérience vécue par les étudiants et sur la réussite scolaire, des initiatives mises sur pied et évaluées au moyen de modèles théoriques, des évaluations rigoureuses faisant appel à des groupes témoins pris au hasard ou à d'autres éléments contrefactuels, une rigueur méthodologie et statistique ainsi que des systèmes de gestion de données qui produisent des données longitudinales et des enquêtes de suivi.

La troisième qualité est *l'ouverture à l'innovation et aux réponses souples* aux besoins des étudiants. Nous avons constaté cette innovation dans des approches adoptées par l'administration (p. ex., politiques d'admission) et le corps professoral (p. ex., conception de programmes d'études), dont le perfectionnement du personnel des bureaux des admissions afin de veiller à ce que le profil actuel des nouveaux étudiants soit reconnu (p. ex., les étudiants qui font des études non traditionnelles, les parcours non traditionnels menant aux ÉPS, les nouvelles politiques de financement gouvernemental) et la communication en temps voulu des renseignements et du soutien sous forme « d'accueil continu » – c.-à-d. des activités

d'accueil et d'orientation qui ont lieu au début de la première année et ensuite à des moments bien précis au cours des études.

La quatrième et dernière qualité cernée est la capacité de *bâtir des ponts* entre différents groupes au sein de l'établissement (p. ex., entre le personnel chargé du volet administratif et du volet relatif aux études des affaires étudiantes) ainsi qu'entre l'établissement et les partenaires externes dans la collectivité. Ces ponts comprennent des stratégies de communication claires entre les départements et les services d'administration pour communiquer l'information obtenue par l'entremise de réseaux d'alerte rapides et de filets de sécurité.

La deuxième qualité énoncée – *engagement à évaluer les programmes* – constitue le sujet du deuxième volet de la présente étude. Cette deuxième qualité vise à découvrir dans quelle mesure les établissements d'enseignement postsecondaire recueillent et analysent les données dont ils ont besoin pour créer, instaurer et évaluer leurs programmes d'accès aux études et de réussite scolaire.

3.2 Évaluation de la pertinence des données

Comme nous l'avons décrit dans la section précédente, nous avons mené l'évaluation de la pertinence des données conformément aux quatre thèmes du cadre d'analyse : la collecte, la disponibilité, le caractère adéquat et l'utilisation des données. Nous avons recueilli des renseignements pour chacun des thèmes et évalué dans quelle mesure les établissements et le personnel des programmes peuvent accéder aux données et les utiliser afin de procéder à une évaluation rigoureuse. Nous vous présentons dans cette section un sommaire des conclusions les plus saillantes pour chaque thème.

Dans la section suivante sur l'évaluation de la pertinence des données, nous vous présentons les thèmes découlant des visites chez les établissements partenaires et des entrevues menées auprès des personnes-ressources.

Bien que les renseignements recueillis portent principalement sur la pertinence des données au sein des établissements et des programmes, ils indiquent

également le rôle important que jouent les gouvernements dans l'amélioration de la pertinence des données dans un contexte plus large. Les mesures d'amélioration comprennent l'établissement de cadres et d'instruments juridiques permettant la collecte et la communication des données tout en respectant les lois sur la protection des renseignements personnels ainsi que la création de numéros d'étudiants par les gouvernements fédéral et provinciaux afin de suivre les étudiants tout au long de leurs études.

3.2.1 Invariablement contradictoire : la définition des étudiants sous-représentés

Lorsque nous avons évalué les méthodes de collecte de données et leurs répercussions sur la pertinence des données, nous avons trouvé plus de 30 outils de collecte de données comprenant *au moins* une question ou un indicateur lié au statut de faible revenu, d'origine autochtone ou de première génération. Nous avons catégorisé en trois types les outils trouvés : les outils pour les programmes (c.-à-d. les outils conçus ou mis sur pied uniquement pour les programmes), les outils pour les établissements (c.-à-d. les outils utilisés pour recueillir des données auprès de grandes parties de la population étudiante et destinés aux établissements d'enseignement uniquement) et, finalement, les outils pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (c.-à-d. les outils utilisés dans la province ou dans de nombreuses provinces et territoires). Comme nous l'avons illustré à l'annexe D, les définitions utilisées pour recueillir les données sur les étudiants sous-représentés ne comptent que peu d'éléments en commun. Étant donné l'absence de définitions universelles pour désigner ces groupes, chaque outil compte une question visant, la plupart du temps, à définir chacune de ces populations. Cette situation a contribué à accroître le nombre de définitions, toutes quelque peu différentes les unes des autres, ce qui a donné des rapports incohérents sur l'accès et le nombre d'inscriptions.

Pas étonnant que des définitions divergentes des groupes sous-représentés sont couramment utilisées *dans* les établissements. Nous avons mentionné, lors de nos visites sur les lieux, que cette situation porte

à confusion et est source de frustration pour le personnel chargé de produire des rapports sur la réussite scolaire de ces groupes à l'échelle de l'établissement ou des programmes. Les établissements partenaires ont également émis comme commentaires qu'ils avaient de la difficulté à cerner les définitions utilisées par les organismes provinciaux puisqu'elles étaient considérées comme incohérentes.

Les neuf principaux outils utilisés à l'échelle de l'établissement et des programmes pour évaluer le statut de première génération donnent une définition différente du concept de première génération. Par exemple, le concept de première génération comporte diverses définitions : les étudiants qui sont les premiers de leur famille à *suivre des études postsecondaires*, les premiers à *s'inscrire à l'université*, les premiers à *obtenir un diplôme* d'études postsecondaires ou les premiers à suivre des études postsecondaires *au Canada*. Certains outils ne nécessitent qu'un oui ou un non à titre de réponse, tandis que d'autres évaluent le niveau de scolarité d'un ou des deux parents. Tandis que certains outils évaluent le niveau de scolarité des parents, d'autres ne font pas la distinction entre les parents qui ont suivi des études postsecondaires et la fratrie qui a suivi des études postsecondaires. Même lorsque les outils font cette distinction, qu'en est-il des familles reconstituées ou des substituts parentaux? Un collège partenaire a soupçonné l'Ontario College Student Engagement Survey (OCSES) de procéder à un dénombrement incomplet des étudiants de première génération lorsqu'il a noté un écart de 20 pour cent entre le nombre d'étudiants de première génération compilé par le l'OCSES et le nombre d'étudiants qui se sont identifiés comme tel lorsqu'ils ont reçu les services de l'université.

Une situation semblable s'est produite avec la définition des étudiants autochtones. Certains outils évaluent l'ascendance autochtone, alors que d'autres demandent aux étudiants s'ils appartiennent à une communauté autochtone ou « s'ils se considèrent comme étant autochtones ». Certains outils précisent des catégories comme inuit, métis, non inscrit et Premières nations, bien que le nom de ces catégories varie d'un outil à un autre. Par exemple, le National Survey of Student Engagement (NSSE) fait référence

à « Indien de l'Amérique du Nord » alors que d'autres laissent l'étudiant libre de répondre ce qu'il veut par un oui ou un non. Si la définition ne précise pas « non inscrit », certains étudiants peuvent même se demander si elle les concerne.

Les collèges partenaires ont fait remarquer que, en Ontario, les données des centres d'admission constituent leur première source de données sur les étudiants autochtones, et ils soupçonnent que ces données sous-estiment l'accès des Autochtones aux études postsecondaires puisque les Autochtones hésitent à s'identifier au moment de faire une demande d'admission. Les personnes qui soumettent une demande d'admission craignent les partis pris ou les préjugés ou ne souhaitent tout simplement pas se singulariser. Un établissement a soulevé le problème du caractère adéquat des données retenues sur les Autochtones lorsqu'il a remarqué, par exemple, que le pourcentage d'étudiants autochtones varie considérablement d'une année à l'autre selon les données du centre d'admission, même si elles demeurent relativement stables selon les résultats du NSSE. De plus, les deux sondages indiquent des chiffres plus bas que ceux provenant des centres sur campus pour les étudiants autochtones. Dans le cadre de plusieurs programmes des partenaires, le personnel hésite à demander aux étudiants de fournir des renseignements personnels qui les identifieraient à certains groupes importants, comme les Autochtones, particulièrement au moment de faire une demande d'admission puisque les établissements n'ont pas encore établi de liens solides avec les étudiants. Même si les établissements souhaitent recueillir l'information, ils n'osent pas le faire afin que les étudiants se sentent à l'aise dans leur nouveau milieu d'enseignement.

Conférer le statut de faible revenu ou de statut socioéconomique peu élevé – une tâche exigeante et controversée – n'est pas plus facile dans ce contexte. Même si les formulaires de demande d'aide financière du fédéral et du provincial comptent une question sur le revenu familial, la majorité des sondages utilisent divers éléments identificateurs pour accorder le statut de faible revenu. Dans certains sondages, des mesures indirectes sont utilisées, comme faire correspondre les codes postaux des étudiants avec

les données de Statistique Canada pour mieux cerner le revenu selon les quartiers, le niveau de scolarité et le taux d'emploi, alors que, dans d'autres sondages, les étudiants se font demander leur niveau d'endettement. De la même manière, par l'entremise de certains outils, les établissements évaluent le statut économique des étudiants, alors que d'autres ne se fient qu'au revenu du ménage ou au contexte familial. Le personnel de plusieurs programmes d'accès et de maintien aux études pose ou a l'intention de poser aux étudiants des questions précises sur leurs revenus, mais beaucoup craignent d'aliéner les répondants en raison de la nature délicate de ces questions.

3.2.2 L'adéquation des données

Le grand nombre d'outils utilisés pour recueillir des données pourrait nous inciter à penser qu'il existe suffisamment de données pour identifier adéquatement les groupes sous-représentés. Les établissements partenaires souhaitent néanmoins accroître l'exactitude et la fiabilité des données.

En plus des préoccupations au sujet de la qualité des données en raison des définitions incohérentes, il est important de signaler que les méthodes d'échantillonnage pour la plupart des outils de collecte de données peuvent exclure un nombre démesuré élevé d'étudiants sous-représentés. Par exemple, sélectionner un échantillon composé uniquement d'étudiants à temps plein admis pour la première fois à un programme d'admission directe menant à un grade ou à un diplôme peut mener à un sous-échantillonnage systématique d'étudiants sous-représentés qui se sont inscrits à un grand nombre de programmes d'accès aux études collégiales ou qui ont été admis sous un statut d'étudiant normal. Certains protocoles d'échantillonnage comprennent uniquement les étudiants provenant de certaines facultés, les étudiants ayant un statut « normal » ou les étudiants inscrits à des programmes d'admission directe et peuvent ne pas comprendre les étudiants qui fréquentent un établissement dans le cadre de programmes de rattrapage scolaire ou d'accès aux études collégiales. En ce qui concerne les autres outils, la taille des échantillons peut se révéler trop petite pour effectuer des analyses.

Nous avons donc examiné les méthodes d'échantillonnage afin de déceler des écarts dans les données retenues n'importe quand au cours de la participation des étudiants aux études postsecondaires : les futurs étudiants, les personnes qui soumettent une demande d'admission, les inscrits, les étudiants aux études, les décrocheurs, les finissants et, finalement, les diplômés.

En ce qui concerne les données recueillies sur les *futurs étudiants* sous-représentés, il semble exister un écart important dans les données retenues dans l'ensemble des établissements. Peu de données ont été recueillies sur les futurs étudiants faisant partie des groupes sous-représentés. Bien que le personnel de plusieurs programmes des partenaires comprenant des stratégies de communication ne recueille aucune donnée sur les futurs participants aux ÉPS, la nature des données (des échantillons de petite taille ou des témoignages anecdotiques) ou l'absence d'un système de suivi à long terme rendent difficile l'établissement de liens entre ces données et les résultats plus larges qu'obtiennent les établissements en matière d'accès et de maintien aux études. Un certain nombre de partenaires ont indiqué manquer de renseignements sur les populations étudiantes possiblement sous-représentées à l'échelle régionale, rendant ainsi ardue la tâche de mesurer l'efficacité de leurs efforts en matière de communication et de recrutement.

Bien que les établissements d'enseignement post-secondaire dans les grandes villes ou dans les villes de plus petite taille comptant de grandes populations autochtones puissent obtenir de Statistique Canada des données de référence pour leur région sur la population autochtone par sous-catégorie d'âge, nombre de collèges et d'universités disposent de secteurs de recrutement pour lesquels les données du recensement sur la population autochtone ne sont pas publiées, car les échantillons sont de petite taille. Les initiatives de communication et d'accès de ces établissements doivent donc souvent fonder leurs mesures de réussite sur les écarts touchant le nombre de participants aux programmes à long terme par opposition aux mesures liées aux changements de taille de la population cible.

Les données sur les *personnes de groupes sous-représentés qui soumettent une demande d'admission* dans une université ou un collège sont aussi

compromises par des écarts systémiques. Les principales sources de renseignements sur les revenus qui pourraient identifier les étudiants à faible revenu sont les formulaires de demande d'aide financière du fédéral et des provinces ainsi que les formulaires de demande d'aide financière des établissements. Les données recueillies à partir des formulaires du fédéral et des provinces représentent une source détaillée de renseignements sur les revenus des parents et des étudiants. Toutefois, ce ne sont pas tous les étudiants ayant besoin d'aide financière qui font appel à ce type d'aide, et les étudiants autochtones dont les dépenses liées à leur éducation sont remboursées par leur bande, mais qui seraient considérés comme des étudiants à faible revenu, ne font habituellement pas de demande pour ce type d'aide financière. Pour brosser le tableau le plus complet des étudiants à faible revenu, il faut établir un lien entre les données recueillies grâce aux formulaires fédéraux et provinciaux et les données d'Affaires indiennes et du Nord Canada sur les étudiants dont les dépenses sont remboursées par leur bande ainsi que les données recueillies par les bureaux d'aide financière des établissements concernant l'aide financière aux étudiants accordée par les établissements. Toutefois, le cadre législatif en vigueur ne permet pas de fusionner ces ensembles de données, ce qui donne lieu à des données disparates sur les revenus, dont aucune ne brosse un tableau complet des besoins financiers des étudiants sous-représentés.

En Ontario, aucune donnée sur les étudiants de première génération qui font une demande d'admission n'a été trouvée dans la province, puisque les centres d'admission des collèges et des universités ne les ont jamais recueillies. Cependant, au cours d'une récente discussion avec le personnel du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités et les centres d'admission de l'Ontario pour les collèges et les universités (SACO-OUAC), nous avons appris qu'une question sur les étudiants de première génération sera ajoutée aux formulaires de demande d'admission du SACO et de l'OUAC à compter d'octobre 2009. Au cours des visites des lieux, cet ajout a suscité l'enthousiasme du personnel de plusieurs établissements partenaires. Par contre, le personnel ne savait pas que la question serait incorporée aux formulaires

uniquement au cours de la prochaine année scolaire. Le Manitoba et le Québec, les deux provinces ayant des processus de demande d'admission décentralisés, n'ont que peu de données sur les étudiants de première génération. Ainsi, dans ces deux provinces au moins, seuls les établissements qui comptent une question sur les étudiants de première génération dans leurs formulaires de demande d'admission disposent de données relatives à ces étudiants.

Les établissements partenaires ont mentionné ne recueillir que peu de données sur les personnes qui ne soumettent pas de demande d'admission et investir moins d'efforts pour recueillir ces données. Ils considèrent ces données comme étant pertinentes, mais pas aussi importantes que les données sur les personnes qui soumettent une demande ou ils estiment qu'il est tout simplement impossible de recueillir ces données en raison d'un manque de temps ainsi que de ressources humaines et financières.

La plus grande banque de données sur les *étudiants inscrits* est disponible, qu'ils fassent partie de la première génération, qu'ils soient finissants ou au premier cycle. Les outils utilisés à grande échelle, comme le Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) et le National Survey of Student Engagement (NSSE), fournissent aux établissements des données relatives à l'engagement de leurs étudiants aux études. Lorsque les établissements ont accès aux microdonnées à la suite de la collecte de données effectuée par un tiers, comme c'est le cas avec le NSSE, mais non avec le CCREU, ces données peuvent être combinées aux données administratives, ce qui donne des sources potentiellement riches d'information. Les établissements partenaires affirment que, à compter de l'automne 2009, ils ne seront plus obligés d'utiliser l'OCSES pour rédiger des rapports destinés au gouvernement. Il est prévu ajouter des questions sur l'engagement des étudiants dans le sondage sur les indicateurs de rendement afin de contribuer à réduire l'écart dans les statistiques liées à l'engagement des collègues depuis la fin de l'OCSES.

Bien que les établissements qui participent au CCREU et au NSSE disposent de données sur les étudiants qui en sont à la leur dernière année d'études, aucun des établissements partenaires n'a trouvé de

données précisément sur les *diplômés* qui sont sous-représentés. De plus, même si toutes les universités et tous les collèges de l'Ontario doivent signaler les indicateurs de rendement liés aux diplômés, les sondages ne posent pas de questions précisément sur les étudiants à faible revenu, les étudiants autochtones ou les étudiants de première génération.

Les établissements partenaires ont signalé la collecte d'un nombre limité de données sur les *décrocheurs*, mais ont remarqué que les taux de réponse pour ce groupe sont habituellement bas. Bien que les établissements disposent de formulaires que les étudiants doivent remplir avant de se retirer officiellement de leur programme, en pratique, de nombreux étudiants « abandonnent » en ne s'inscrivant pas au trimestre suivant et ne remplissent donc pas le formulaire. Certains établissements exigent que les étudiants communiquent avec un conseiller pédagogique ou un professeur, en personne ou au téléphone, avant de quitter un programme. Encore une fois, le taux de participation n'est pas élevé.

3.2.3 Potentiel inexploité : données sous-utilisées

Le personnel des programmes a mentionné un manque de ressources, de temps et d'expertise comme étant les obstacles pour très bien analyser les ensembles de données transférées aux établissements par des tiers comme les centres d'admission. De plus, le personnel des programmes n'est pas toujours au courant que ces données existent déjà au sein de l'établissement.

Selon les conclusions de l'étude, le personnel chargé de l'exécution des programmes n'a généralement pas reçu l'aide financière, l'expertise et le temps requis pour recueillir et analyser les données. Il a donc dû se fier énormément aux données anecdotiques ou occasionnelles pour rédiger ses rapports, particulièrement en ce qui concerne les nouveaux programmes ou les programmes de petite envergure. Lorsque les outils sont administrés sur une plus petite échelle, ce qui est souvent le cas des programmes des établissements partenaires, les sondages et les outils d'évaluation en format papier nécessitent une quantité astronomique de ressources pour entrer manuellement l'information, ce qui donne lieu à

une accumulation de données non analysées. La création de structures de collecte de données économiques en temps et en argent est souvent impossible parce que le coût lié à la création de tels outils est trop élevé ou parce que la structure n'est pas appropriée étant donné l'échantillon cible.

Le personnel des programmes dans les établissements partenaires a indiqué n'utiliser les données des programmes, la plupart du temps, qu'à des fins de descriptions de base. Il a mentionné l'importance et la difficulté de simplement obtenir des taux de participation fiables – et pire encore des données sur les résultats – qui l'aiderait à évaluer la réussite des programmes. Toutefois, il a indiqué qu'il souhaite, et dans certains cas il songe à des plans concrets, recueillir un nombre accru de données à des fins explicatives. Plusieurs employés collaborent déjà avec les chercheurs ou l'administration de leur établissement pour établir des liens entre les données et améliorer le service offert à leurs étudiants cibles. En fin de compte, tous souhaitent recueillir et analyser un nombre accru de données afin de les aider à planifier et à mettre sur pied leurs futurs programmes.

3.2.4 Aperçu des sources de données potentielles et des indicateurs de résultats

Malgré les écarts et les défis touchant les données que nous avons vus dans la section précédente, il est toutefois possible pour les établissements de coordonner leurs efforts pour recueillir des données et rédiger des rapports ainsi que pour progresser dans leurs efforts visant à mesurer la réussite des

programmes. Dans cette section, nous vous présentons les indicateurs, les sources de données potentielles et les obstacles à la collecte de données à différents moments au cours des études.

Étudiants potentiels faisant partie des groupes sous-représentés

Les étudiants potentiels sont ceux qui ne sont pas encore en âge de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire ou ne possèdent pas encore les préalables nécessaires pour présenter une demande d'admission dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Par conséquent, ces étudiants potentiels sont souvent la cible des stratégies d'accès aux études. Les renseignements suivants sont donc requis pour évaluer rigoureusement les programmes d'accès aux études les concernant :

1. Des données de base fiables et normalisées sur les groupes sous-représentés cibles provenant d'une analyse effectuée à l'échelle régionale, tant pour les personnes qui utilisent les services des programmes que pour les personnes qui ne les utilisent pas;
2. des données de référence relatives aux activités de communication;
3. les progrès réalisés à long terme en ce qui concerne le recrutement d'étudiants provenant de différents milieux.

Le tableau 1 ci-dessous dresse la liste des indicateurs, des sources de données potentielles et des obstacles à la production de rapports sur les étudiants potentiels.

Tableau 1 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les étudiants potentiels qui font partie des groupes sous-représentés

Point de mire	Indicateur	Sources de données potentielles	Obstacles
Composition du groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage d'étudiants potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> • Données du recensement • Données relatives aux programmes sur l'accès et le maintien aux études 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données du recensement à l'échelle régionale par sous-catégorie d'âge et statut d'étudiants sous-représentés sont difficiles à obtenir • Les formulaires des programmes ne contiennent pas la question ou l'élément identificateur; si la question existe, les définitions ne sont pas cohérentes ou il y a un risque perçu d'aliéner les étudiants

Les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits faisant partie des groupes sous-représentés

Les données sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les personnes qui s'inscrivent dans les établissements sont utiles pour évaluer la réussite des programmes d'accès et de maintien aux études. Les renseignements suivants sont donc requis à cette fin :

1. Progrès réalisés à long terme en ce qui concerne le recrutement d'étudiants provenant de milieux différents;
2. la mesure dans laquelle les ressources des établissements contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques et si les ressources sont mieux ciblées à long terme;
3. si les établissements obtiennent les résultats escomptés à la suite des investissements effectués auprès des étudiants et si l'aide financière doit être assortie d'autres formes d'appui;

4. le taux d'engagement et le degré de satisfaction des étudiants provenant de milieux différents et la comparaison avec les taux de la population étudiante en général;
5. si les écarts en matière de rendement scolaire chez les différents groupes d'étudiants diminuent ou augmentent lorsque les étudiants sous-représentés progressent dans leurs études;
6. le taux de réussite des étudiants provenant de milieux différents et les progrès réalisés à long terme dans l'égalisation de ces taux.

Le tableau 2 dresse la liste des indicateurs, des sources de données potentielles et des obstacles à la production de rapports sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire.

Tableau 2 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire qui font partie des groupes sous-représentés

Point de mire	Indicateurs	Sources de données potentielles	Obstacles
Composition du groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage de personnes qui soumettent une demande d'admission • Nombre et pourcentage d'entrants (p. ex. inscrits) 	<ul style="list-style-type: none"> • Données du recensement, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) • Formulaire de demande d'admission ou sondage auprès des personnes qui soumettent une demande d'admission¹⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver, recueillir et communiquer les renseignements tout en respectant les lois sur la protection des renseignements personnels • Pour les données de Statistique Canada, les échantillons sont souvent trop petits pour les rendre publics ou pour compiler des statistiques • L'absence de données de base à l'échelle régionale pour former des bassins potentiels (p. ex., les données du recensement) • Les formulaires de demande d'admission ne contiennent pas la question ou l'élément identificateur; si la question existe, les définitions ne sont pas cohérentes ou il y a un risque perçu d'aliéner les étudiants • Les champs vides ou inexistantes qui auraient servi à saisir les éléments identificateurs sur les groupes sous-représentés au sein des établissements

14. Dans certaines provinces, comme l'Ontario, les demandes d'admission dans les universités et collèges sont traitées centralement au moyen de formulaires normalisés, alors que, dans d'autres provinces, comme le Manitoba, les établissements doivent créer et administrer leurs propres formulaires de demande d'admission. Bien que ce ne soient pas tous les établissements qui disposent d'un « bureau » des admissions, nous utilisons néanmoins ce terme dans le cadre de ce texte pour simplifier le compte rendu des résultats.

Tableau 2 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire qui font partie des groupes sous-représentés (suite)

Point de mire	Indicateurs	Sources de données potentielles	Obstacles
Préparation scolaire des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne pondérée cumulative lors de la demande d'admission et de l'admission 	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande d'admission ou dossiers des écoles secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les champs vides ou inexistantes qui auraient servi à saisir les éléments identificateurs sur les groupes sous-représentés au sein des établissements
Aide financière	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'aide financière offerte et accordée <i>par l'établissement</i> aux étudiants au premier cycle selon les besoins ou le mérite (l'incidence et les sommes allouées) Profil démographique des étudiants qui reçoivent une aide financière (les besoins <i>vs</i> le mérite) Incidence de l'aide financière accordée par les établissements sur les décisions des étudiants de s'inscrire 	<ul style="list-style-type: none"> Données sur les admissions dans les établissements et l'aide financière accordée par les établissements Données sur l'aide financière accordée par les gouvernements fédéral et provinciaux CCREU, Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) Sondage propre à l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> Définition incohérence des « besoins financiers » dans les établissements (pour l'aide accordée par les établissements) Les formulaires ne contiennent pas la question ou l'élément identificateur; si la question existe, les définitions ne sont pas cohérentes Les établissements n'ont pas de données sur les étudiants sous-représentés, à moins de les avoir recueillies à l'aide un sondage auprès des personnes qui soumettent une demande d'admission (voir la composition des obstacles) Les données du CCREU et de l'EJET ne sont disponibles que dans une forme agrégée; les échantillons sur les étudiants sous-représentés sont souvent de taille trop petite pour rendre publiques les données ou pour mener des analyses fiables Les réponses des étudiants peuvent contenir des préjugés si les questions sont posées par les établissements qui accordent une aide financière
	<ul style="list-style-type: none"> Persévérance, taux de diplomation : <ul style="list-style-type: none"> - en fonction de la source (établissement <i>vs</i> province) - en fonction du type (les besoins <i>vs</i> le mérite) - en fonction du milieu de l'étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> Données des dossiers des étudiants (des établissements ou des provinces), SIEP 	<ul style="list-style-type: none"> Les établissements n'ont pas de données sur les étudiants sous-représentés (voici les obstacles précédents)
Engagement et satisfaction des étudiants	Analyses des facteurs d'engagement des étudiants (décision de s'inscrire, modification du parcours des études postsecondaires, expérience vécue aux études postsecondaires, participation sociale et scolaire) et incidence sur les résultats liés à la persévérance scolaire et à la réussite (réussite et nombre d'années avant l'obtention du diplôme, moyenne pondérée cumulative, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> NSSE, CCREU Sondage effectué par les établissements ou les provinces sur la satisfaction des étudiants (varie selon l'administration qui le mène) 	<ul style="list-style-type: none"> Les échantillons sur les étudiants sous-représentés sont souvent de taille trop petite pour compiler des statistiques Aucun outil sur l'engagement des étudiants n'a été utilisé à grande échelle dans les collèges depuis la fin du OCSES Le CCREU ne fournit qu'un fichier de données agrégées; impossible de combiner les résultats aux dossiers des étudiants

Tableau 2 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les personnes qui soumettent une demande d'admission et les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire qui font partie des groupes sous-représentés (suite)

Point de mire	Indicateurs	Sources de données potentielles	Obstacles
Réussite scolaire, persévérance, taux de diplomation	<ul style="list-style-type: none"> Moyenne pondérée cumulative de chaque année d'études Année réussie ou abandonnée, taux d'échec dans les cours principaux Taux de persévérance annuels Nombre et pourcentage d'étudiants faisant partie de la promotion 	<ul style="list-style-type: none"> Données sur l'admission Données administratives provenant des dossiers des étudiants dont disposent les établissements SIE 	<ul style="list-style-type: none"> Les champs identificateurs sur les étudiants sous-représentés des bases de données des dossiers des étudiants dont disposent les établissements ne sont souvent pas toujours remplis (problèmes de migration des données) Pour certains étudiants sous-représentés, le champ de la moyenne pondérée cumulative à l'admission est vide

Diplômés faisant partie des groupes sous-représentés

Les diplômés sont les étudiants qui ont terminé avec succès leurs études postsecondaires (par opposition aux *finissants* qui sont sur le point de terminer leurs études). Les renseignements suivants sont donc requis pour évaluer rigoureusement les résultats des programmes d'accès et de maintien aux études :

1. La situation professionnelle des diplômés;

- le degré de satisfaction des étudiants sous-représentés comparativement à la population étudiante en général dans l'établissement;
- les différences touchant le niveau d'endettement et le remboursement des dettes entre les étudiants sous-représentés et la population étudiante en général.

Le tableau 3 dresse la liste des indicateurs, des sources de données potentielles et des obstacles à la production de rapports sur les diplômés.

Tableau 3 : Indicateurs et sources de données potentielles sur les diplômés d'études postsecondaires faisant partie des groupes sous-représentés

Point de mire	Indicateurs	Sources de données potentielles	Obstacles
Situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'emploi des diplômés faisant partie des groupes sous-représentés, de six mois à deux ans après la fin des études 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage propre à l'établissement (le cas échéant) Sondages sur la satisfaction des diplômés 	<ul style="list-style-type: none"> Les formulaires des programmes ne contiennent pas la question ou l'élément identificateur; si la question existe, les définitions ne sont pas cohérentes
Satisfaction des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Degré de satisfaction relativement à l'établissement, au programme et aux services 		
Aide accordée par les établissements	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'endettement et remboursement de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> Sondages sur la satisfaction des diplômés 	

4. Cadre des données du programme

Nous avons préparé le cadre des données du programme suivant en fonction des conclusions découlant de l'analyse des stratégies et des visites des lieux. Nous espérons qu'il servira d'outil d'usage général qui aidera les établissements à créer des programmes et à les mettre sur pied, ainsi qu'à évaluer la réussite des programmes en question.

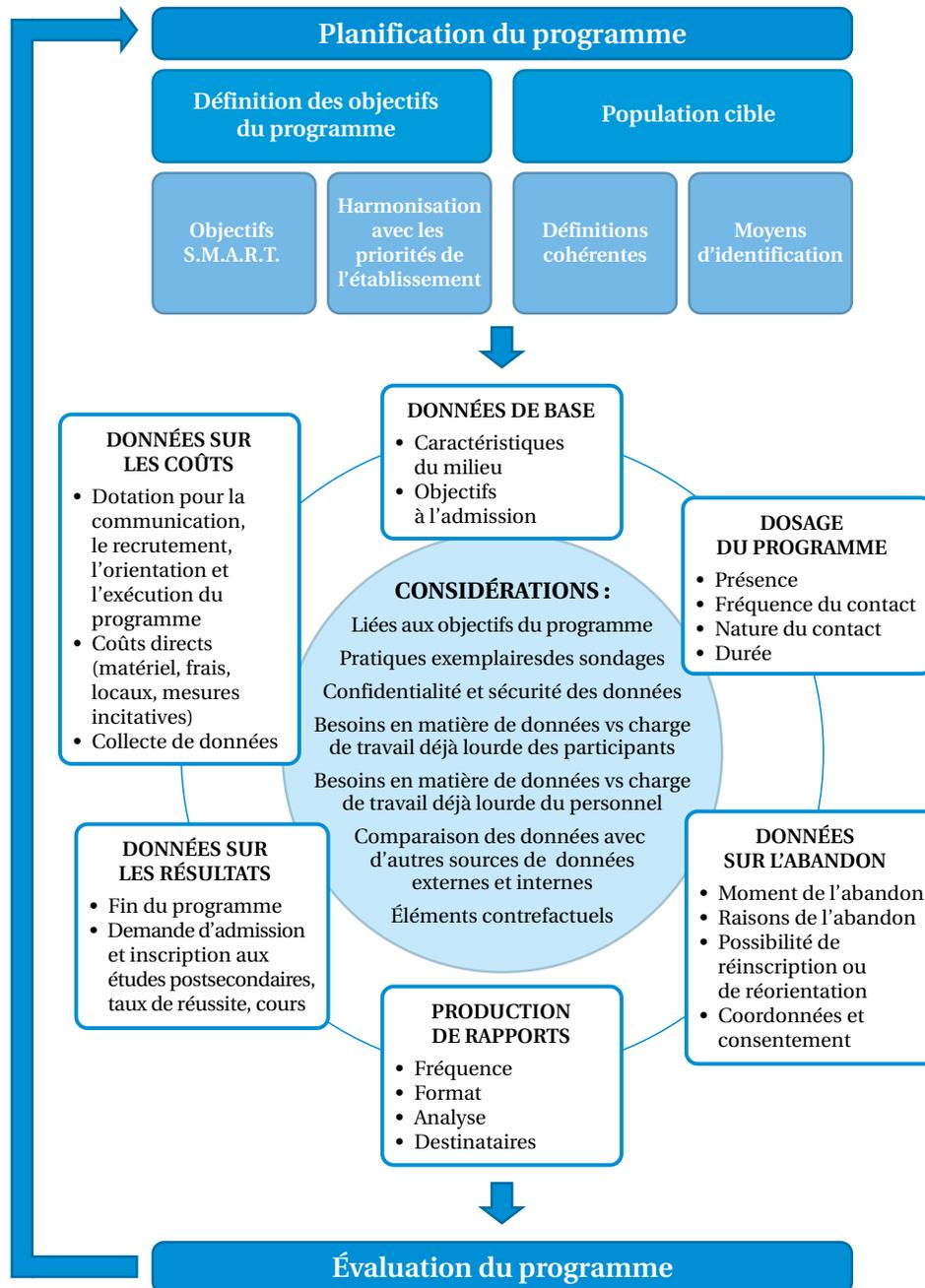
Le cycle commence tout en haut, par une définition claire des objectifs du programme et de la population cible. Les divers types de données du programme servant à appuyer l'évaluation du programme se trouvent dans les rectangles du cercle omnidirectionnel. La collecte et l'analyse de ces données ne sont pas linéaires et peuvent survenir à divers moments au cours de la mise sur pied du programme. Les facteurs à prendre en considération se trouvent dans le centre du cercle; par exemple, « les pratiques exemplaires des sondages » devraient être suivies lorsqu'un sondage est mené, qu'il soit mené au début, à la fin ou à n'importe quel autre moment au cours des études. Dans l'évaluation du nombre et du type de données nécessaires, par exemple, il faut tenir compte de la valeur relative de ces données par rapport à la lourdeur de la tâche imposée au personnel ou aux participants qui feront la collecte des données. Comme nous l'avons illustré au bas du cercle, la production de rapports entraîne l'évaluation

du programme pour ensuite servir lors de la planification et de la mise en œuvre.

L'évaluation du programme consiste à comparer les données du programme aux objectifs du programme. Il se révèle donc essentiel de définir clairement ces objectifs. Les objectifs devraient être définis comme faisant partie des objectifs des établissements et formulés selon la méthode SMART (stratégique, mesurable, réalisable, réaliste, limité dans le temps)¹⁵, et constituent la clé de l'élaboration des plans stratégiques pour la collecte et l'analyse des données. Les objectifs stratégiques indiquent ce qu'ils sont censés atteindre au moyen de termes concrets et bien définis, sans être du jargon, mais suffisamment précis afin que les personnes concernées sachent qu'elles font partie du processus. Les objectifs conçus pour être mesurables indiquent clairement les progrès à réaliser. Les objectifs réalisables sont reconnus pour être mesurables et avoir une chance réaliste d'être atteints, compte tenu du contexte dans lequel le programme fonctionne. Les objectifs réalistes sont évidemment liés aux objectifs globaux du programme et aisément identifiables comme tel. Finalement, les objectifs où la composante de temps est importante énoncent clairement le moment où le programme doit se terminer.

15. Doran, 1981.

Cadre des données du programme



5. Considérations générales

Les conclusions de la présente étude signalent les principales considérations pour les établissements et les décideurs qui souhaitent améliorer l'état actuel de la pertinence des données touchant l'accès et le maintien aux études des étudiants sous-représentés au Canada.

5.1 Des établissements en transformation

En plus de créer et d'adopter des stratégies et des programmes de soutien novateurs, il faut nécessairement s'engager à évaluer et à mesurer l'incidence de ces investissements si nous voulons améliorer l'accès et le maintien aux études des étudiants sous-représentés dans le milieu postsecondaire au Canada. Les établissements peuvent témoigner de cet engagement en veillant à ce que leur vision et leurs objectifs en matière d'accès et de maintien aux études soient clairement définis et communiqués à large échelle, permettant ainsi au personnel chargé de l'exécution des programmes de formuler ses questions pour l'évaluation et de concevoir des outils pour la collecte de données afin que les données produites répondent tout naturellement aux objectifs d'accès et de maintien aux études de l'établissement.

Lorsque la situation le permet, il est préférable de créer un poste de spécialiste en matière d'accès et de maintien aux études afin d'avoir un expert en la matière pour faciliter la prise de mesures et l'allocation des ressources au personnel chargé de l'exécution des programmes qui pourra élaborer et mener un plus grand nombre d'évaluations rigoureuses. En agissant de la sorte, l'établissement apporte un changement essentiel à sa façon de procéder en mettant l'évaluation au premier plan du programme; le « nous devons » remplace le « nous devrions ».

L'aspect communication et échange de données au sein de l'établissement pourrait être encouragé

d'avantage en mettant sur pied des groupes de travail chargés des questions d'accès ou de maintien aux études afin de faire le pont entre les divers intervenants : les personnes chargées du volet administratif et du volet relatif aux études des affaires étudiantes, les dirigeants des programmes d'accès et de maintien aux études, les représentants étudiants, etc. Les stratégies de communication qui ont pour but de fournir des données ou des renseignements pertinents et opportuns verticalement et horizontalement dans les diverses unités responsables de l'accès et du maintien aux études favorisent l'établissement de partenariats et réduisent le risque que les efforts soient dédoublés.

5.2 Une stratégie coordonnée et réfléchie

Pour comprendre le parcours des groupes sous-représentés au Canada avant, pendant et après leurs études postsecondaires, les données recueillies sur ces groupes doivent être systémiques et faire partie d'une stratégie coordonnée. Les établissements peuvent jouer un grand rôle dans l'utilisation de définitions cohérentes dans les programmes et les outils de collecte de données, mais s'ils souhaitent mesurer les progrès collectifs pour augmenter le taux de participation des groupes sous-représentés, ils devront élaborer une stratégie coordonnée à plus grande échelle.

Aux États-Unis, l'Education Trust a lancé un projet ambitieux pour réduire d'au moins 50 pour cent d'ici 2015 l'écart entre les étudiants de groupes minoritaires ou à faible revenu et les autres étudiants, en ce qui concerne l'accès aux études et la réussite scolaire¹⁶. L'Access to Success Initiative (A2S) rassemble 390 campus, pour un total de trois millions d'étudiants, et puisque tous les établissements souhaitent réaliser leurs propres objectifs d'amélioration, tous les établissements ont convenu d'un ensemble de mesures communes pour évaluer les progrès. Comme cela

16. The Education Trust, 2009.

aurait été le cas si une initiative de la sorte avait été lancée au Canada, certains renseignements sur l'A2S devant être publiés annuellement par l'Education Trust ne l'ont jamais été, y compris les taux de diplomation et de fréquentation pour certaines sections des populations étudiantes sous-représentées.

Au Canada, pour créer une stratégie nationale semblable, il faudrait commencer par mettre sur pied un groupe de travail composé de dirigeants nationaux ainsi que de décideurs des gouvernements fédéral et provinciaux, des établissements d'enseignement postsecondaire et du milieu de l'éducation qui aurait pour mandat d'organiser de larges consultations pour élaborer une stratégie de données pancanadienne.

Une telle stratégie comprendrait, entre autres objectifs, l'adoption de questions normalisées visant à identifier les étudiants à faible revenu, les étudiants de première génération et les étudiants autochtones. Ces questions seraient incorporées aux outils de collecte de données ainsi que formulées en prenant en considération la question de l'identification des étudiants et la crainte d'aliéner les étudiants. La transparence, qui consiste à fournir un contexte et un but pour demander de l'information visant l'identification personnelle, ferait partie de la transition vers la normalisation. Dans des provinces comme l'Ontario où il existe un centre d'admission centralisé, les questions sur les étudiants sous-représentés comprises dans les formulaires de demande d'admission aident les établissements à recueillir ces données sans qu'ils aient besoin de créer leur propre outil.

Un groupe de travail pourrait formuler des recommandations sur la façon de mettre sur pied une stratégie élargie afin que les établissements ne soient pas pénalisés lorsqu'ils acceptent un nombre accru d'étudiants membres de groupes sous-représentés. Comme l'ont mentionné certains établissements partenaires, il existe toujours une tension entre la création d'une école « accessible » qui admettrait des étudiants moins bien préparés sur le plan scolaire, mais qui accepterait une diminution du financement en raison d'un taux accru de décrocheurs. Par contre,

cette idée pourrait avoir une incidence négative sur le classement des écoles dans le contexte des cadres de responsabilisation.

5.3 Investissement dans l'infrastructure des établissements

Pour améliorer la production de rapports sur les étudiants sous-représentés poursuivant des études postsecondaires, un investissement dans l'infrastructure sera requis, qu'il provienne des établissements ou d'autres sources, afin de mettre sur pied des programmes d'accès et de maintien aux études et de les évaluer. Cet investissement servirait à soutenir le personnel chargé d'exécuter ces programmes qui n'a que peu de temps et de ressources humaines pour mener des évaluations rigoureuses sur les résultats des programmes. Nombre de ces programmes ne comptent que quelques données de base fiables – par exemple, une évaluation annuelle cohérente du nombre d'étudiants de première génération fréquentant leur établissement ou une évaluation du nombre d'étudiants potentiels dans leur région ou leur province – qui pourraient servir de données de référence. Même lorsque ces données de référence existent, exploiter pleinement ces données demeure difficile en raison du manque de ressources disponibles pour mener des analyses ou de la méconnaissance de la possibilité de jumeler ces données avec d'autres ensembles de données dont disposent les établissements.

Une autre façon d'améliorer la pertinence des données en investissant dans l'infrastructure de l'établissement consiste à financer la création d'un poste administratif pour mener des initiatives d'accès et de maintien aux études. La personne occupant ce poste aurait pour mandat de coordonner la collecte et la diffusion des données à l'interne et à l'externe et d'élaborer un plan stratégique pour aider l'établissement à relever les défis d'accès et de maintien aux études. La création d'un tel poste pourrait aussi favoriser la conduite d'un nombre accru d'évaluations rigoureuses

en accordant un financement distinct ou des mesures incitatives aux programmes précisément pour mener des évaluations, établir des partenariats avec le corps professoral pour qu'il effectue les évaluations ou mettre sur pied d'autres approches novatrices touchant les évaluations. Dans une telle éventualité,

le financement pourrait être accordé en fonction des progrès réalisés pour mettre sur pied les stratégies des établissements et améliorer la production de rapports ou les recherches effectuées sur les étudiants issus de groupes sous-représentés.

6. Conclusions

Grâce à cette recherche, nous avons appris l'existence de nombreux programmes novateurs sur l'accès et le maintien aux études destinés aux groupes sous-représentés dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. Les stratégies adoptées par les cinq établissements partenaires représentent presque les trois quarts des quelque 160 stratégies cernées dans la typologie dressée à partir de la revue de la littérature. Nous avons trouvé tout aussi impressionnants l'engagement démontré par le personnel des établissements et les partenaires communautaires ainsi que la volonté des établissements de faire des progrès dans ce domaine afin que les étudiants de tous les milieux éprouvent un sentiment d'appartenance à leur établissement d'enseignement.

Toutefois, selon les conclusions de la présente étude, les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada semblent ne pas disposer des données nécessaires pour bien évaluer l'efficacité de leurs programmes d'accès et de maintien aux études destinés aux étudiants sous-représentés. Ils ne sont peut-être pas en mesure d'identifier ces étudiants, d'accéder aux données recueillies jusque-là sur ces étudiants et de les lier aux données qui ont déjà été recueillies sur leur compte, de suivre les étudiants tout au long de leur parcours, de la demande d'admission, à l'inscription jusqu'à la diplomation ou à l'abandon, ou d'évaluer l'incidence des programmes précis sur leur réussite. La disponibilité des données pour établir les mesures de base et lier l'information sur les étudiants provenant de différentes bases de données est limitée en raison de l'environnement réglementaire et législatif.

L'utilisation incohérente des définitions des étudiants de groupes sous-représentés semble causer des problèmes au personnel de recherche et au personnel chargé de l'exécution des programmes. Le manque d'uniformité donne lieu à des différences dans les taux d'accès et de participation concernant ces étudiants, rendant peu fiables les comparaisons entre les établissements et au sein des établissements.

L'exactitude et à la fiabilité des données recueillies sont matière à préoccupation, particulièrement en ce qui concerne l'estimation du nombre d'étudiants sous-représentés. Bien que les formulaires utilisés par les centres d'admission centralisés pour effectuer la collecte de données soient cohérents, ce n'est pas le cas des autres centres.

La présente étude a permis de cerner de nombreuses sources de données potentielles, mais qui ne comprennent pas de questions qui pourraient servir à identifier les étudiants à faible revenu, les étudiants de première génération et les étudiants autochtones. L'ajout de ces questions, ainsi que d'une justification pour apaiser les inquiétudes des étudiants, enrichirait les données à partir desquelles les établissements pourraient en apprendre davantage sur le parcours scolaire de ces étudiants. De plus, utiliser à leur plein potentiel les ensembles de données existants comporte des défis puisque les établissements ne disposent que de données agrégées ou de données anonymes provenant de sondages ou parce qu'ils ne disposent pas suffisamment d'éléments identificateurs communs pour fusionner les données provenant de différentes sources.

Toutefois, il y a des signes de progrès : par exemple, l'ajout imminent d'une question sur les étudiants de première génération dans les formulaires de demande d'admission de l'OUAC et du SACO constituera pour l'Ontario une nouvelle source de données provinciale sur ces étudiants. En outre, le COQEP et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario poursuivent leurs discussions et leurs initiatives pour accroître la pertinence des données des établissements de l'Ontario. Au Manitoba, le Conseil de l'enseignement postsecondaire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Alphabétisation du Manitoba, les établissements d'enseignement postsecondaire, les écoles primaires et les écoles secondaires collaborent à la création d'un nouveau système de données provincial comprenant plus de 90 éléments provenant du SIEP afin que la province

puisse commencer sérieusement à étudier la réussite scolaire à long terme de ses étudiants. Des initiatives semblables sont sans aucun doute en cours d'élaboration dans d'autres provinces et territoires.

L'étude a également permis de constater que le personnel chargé de l'exécution des programmes s'occupe et même doit s'occuper d'exécuter ses programmes et de répondre aux besoins des participants, ne recevant que peu d'aide sur le plan du financement, de l'expertise et du temps requis pour recueillir et analyser les données. Lorsqu'il n'existe pas d'autres données rigoureuses, le personnel compte sur les données anecdotiques ou occasionnelles pour rédiger ses rapports, particulièrement en ce qui concerne les nouveaux programmes ou les programmes de petite envergure. Toutefois, les établissements partenaires n'ont pas seulement démontré beaucoup d'intérêt à la collecte d'un nombre accru de données afin de mener des évaluations rigoureuses de leurs

programmes, ils ont déjà pris de l'avance en menant des collectes et des analyses de données supplémentaires.

Améliorer la façon de recueillir des données et de produire les rapports sur la participation des étudiants canadiens membre de groupes sous-représentés au postsecondaire constitue une étape cruciale pour évaluer l'efficacité des programmes de soutien qui sont offerts aux étudiants. Étant donné que tout pan de la population est essentiel à la croissance future du marché du travail, il est vital de mieux comprendre le parcours des étudiants de groupes sous-représentés avant, pendant et après leurs études postsecondaires. Nous espérons que les conclusions de cette étude contribueront à démontrer toute l'importance d'une stratégie coordonnée sur la pertinence des données pour contribuer à l'atteinte des objectifs des programmes.

Liste d'acronymes

A2S	Access to Success
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
AUCC	Association des universités et collèges du Canada
CCREU	Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires
CDAUO	Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario
COQEP	Conseil ontarien de la qualité de l'éducation postsecondaire
EJET	Enquête auprès des jeunes en transition
ÉPS	Études postsecondaires
FAFÉO	Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario
MFCU	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
NSSE	National Survey of Student Engagement
OCSES	Ontario College Student Engagement Survey
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
SACO	Service d'admission des collèges de l'Ontario
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SRSA	Souété de recherche sociale appliquée

Bibliographie

Association des universités et collèges du Canada. 2009. *Les faits : Fiche d'information sur l'accès des Autochtones aux études universitaires* (<http://www.aucc.ca/policy/priorities/aboriginal-education/documents/Aboriginalsheet2009-fr.pdf>).

Beatty-Guenter, P. 1994. « Sorting, Supporting, Connecting and Transforming: Retention Strategies at Community Colleges », *Community College Journal of Research* 18(2), p. 113–129.

Berger, J., A. Motte et A. Parkin. 2009. *Le prix du savoir*, 4^e édition. Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Chen, P.D., R.M. Gonyea, S.A. Sarraf, A. BrckaLorenz, A. Korkmaz, A.D. Lambert, R. Shoup et J.M. Williams. 2009. « Analyzing and Interpreting NSSE Data », *New Directions for Institutional Research* 141, p. 35–54.

Clement, J. 2008. « Niveau d'études universitaires au sein de la population des Indiens inscrits, de 1981 à 2001 : Analyse de cohortes », *Horizons* 10(1).

de Broucker, P. 2005. « Accéder aux études postsecondaires et les terminer : la situation des étudiants à faibles revenus », Rapport de recherche W/27 Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Doran, G.T. 1981. « There's a S.M.A.R.T. Way to Write Management Goals and Objectives », *Management Review* 70(11), p. 35–36.

The Education Trust. « Higher Education Leaders Pledge to Expand College Access and Increase Success for Low-Income and Minority Students » (www2.edtrust.org/EdTrust/A2S.htm).

Educational Policy Institute. 2008. *Étude des approches actuelles d'auto identification des Autochtones au Canada, Rapport final*. Toronto, Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/123/epi-report.fr.pdf>).

Finnie, R. et R. Mueller. 2008. « The Backgrounds of Canadian Youth and Access to Post-Secondary Education: New Evidence from the Youth in Transition Survey », dans *Who Goes? Who Stays? What Matters?: Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, R. Finnie et coll. (dir.), Montréal: McGill- Queen's University Press.

Finnie, R., A. Sweetman et A. Usher. 2008. « Introduction: A Framework for Thinking about Participation in Post-Secondary Education », dans *Who Goes? Who Stays? What Matters?: Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, R. Finnie et coll. (dir.), Montréal: McGill- Queen's University Press

Hansen, M.J. et V.M. Borden. 2006. « Using Action Research to Support Academic Program Improvement », *New Directions for Institutional Research* 130, p. 47–62.

Paulson, K. 2002. *Where's the Data?: Conducting a First-Year Data Audit*. Communication. Boulder, CO: National Center for Higher Education Management Systems.

Santiago, P., K. Tremblay, E. Basri et E. Arnal. 2008. *Tertiary Education for the Knowledge Society, Volume 2*. Paris, OCDE.

Social Research and Demonstration Corporation. 2009. « Reconciling Access and Excellence: Are Canada's Universities and Colleges 'Data Ready'? » Revue de la littérature non publiée préparée pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Statistique Canada. 2007. *Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios*. Ottawa, Statistique Canada.

_____. 2008. *Recensement de 2006 : Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006 : tableau national*, Ottawa, Statistique Canada.

Tinto, V. « Assessment of Student Retention Programs » (www.mcli.dist.maricopa.edu/fsd/c2006/docs/assessingretention.pdf).

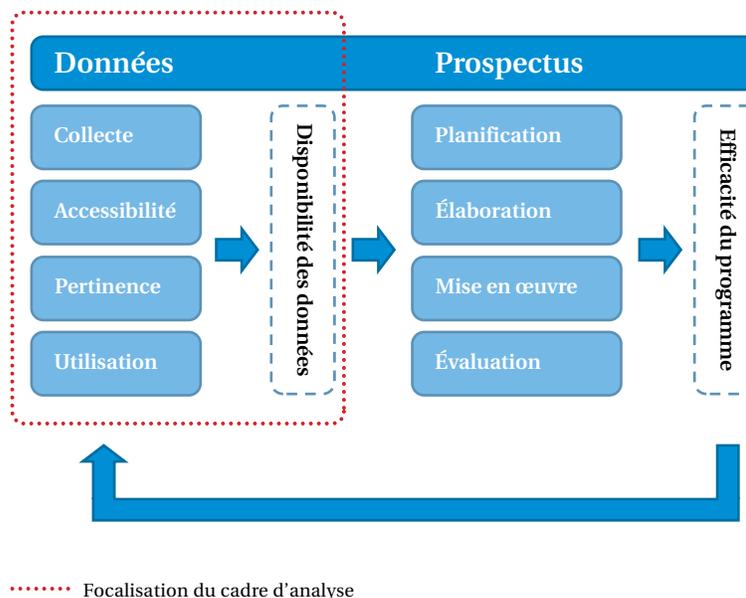
Annexe A : Cadre d'analyse de la disponibilité des données

Le présent examen des programmes d'accès et de réussite aux études postsecondaires (EPS) a été conçu pour fournir une meilleure compréhension de la collecte et de l'utilisation des données par rapport à l'accès et à la réussite des étudiants aux EPS. Le cadre d'analyse décrit à la section 2.2 et illustré à la figure 1 a servi à évaluer la disponibilité des données des établissements participants. Pour ce faire, il fallait déterminer si ces derniers recueillent et analysent les données nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes et en évaluer l'efficacité. Il fallait aussi vérifier si les établissements organisent et inter-

prètent les données sur les programmes. Le cadre est divisé en quatre parties touchant respectivement la collecte, l'accessibilité, la pertinence et l'utilisation des données.

Dans le contexte de la présente étude, la disponibilité des données peut être définie comme étant un état dans lequel les données collectées sont pertinentes, accessibles et utilisées de façons qui permettent aux établissements d'établir des rapports exacts sur les répercussions de leurs programmes ou initiatives pour accroître l'accès et la rétention des étudiants sous-représentés.

Figure 3 : Diagramme du cadre d'analyse de la disponibilité des données



Annexe B : Programmes et établissements partenaires

Cinq collèges et universités se sont associés à la présente étude : l'Université Carleton, le Collège Confédération, le Collège George Brown, l'Université de Winnipeg et l'Université York. Les établissements partenaires ont été sélectionnés en grande partie par l'entremise des contacts des pourvoyeurs de fonds avec des collègues au sein d'établissements d'enseignement postsecondaire reconnus pour avoir mis en œuvre des initiatives d'accès et de rétention pour les groupes sous-représentés.

On a demandé à chacun des cinq établissements partenaires de faire état d'un ou deux programmes clés offerts à leurs populations étudiantes sous-représentées. Dans certains cas, les programmes sélectionnés ont été conçus pour servir une population étudiante sous-représentée (p. ex., Aboriginal Enriched Support Program), tandis que dans d'autres, ils étaient ouverts à tous les étudiants, mais utilisés surtout par un éventail de groupes d'étudiants sous-représentés (p. ex., Advanced Upgrading).

Les programmes ont été mis en œuvre à divers moments de leur existence (de *nouvellement conçu à établi depuis 17 ans*). Ils varient également par le

nombre et le type d'étudiants à qui ils sont destinés, notamment les étudiants de l'élémentaire ou du secondaire (étudiants éventuels du postsecondaire), les étudiants de première année du postsecondaire et les étudiants des années subséquentes du postsecondaire. Les programmes sélectionnés par les établissements partenaires sont les suivants :

- | | |
|----------------------------|---|
| • Université Carleton : | First in the Family
Aboriginal Enriched Support Program |
| • Collège Confédération : | First Nation Youth Flight Camp
First Nation Natural Resources Youth Employment Program |
| • Collège George Brown : | Academic Upgrading
LEADS |
| • Université de Winnipeg : | Série de programmes Eco-U
Model School |
| • Université York : | Programmes de partenariat
Westview |

Annexe C : Typologie des stratégies d'accès et de rétention

Stratégies d'accès et de rétention

Sensibilisation :

attitudes changeantes envers les EPS et amélioration de la disposition envers les EPS

- Programmes d'épargne précoce pour les étudiants du secondaire en vue de payer les frais de scolarité
- Expériences sur le campus pour les étudiants du secondaire
- Planification études-carrière pour les étudiants du secondaire
- Participation aux foires et symposiums éducatifs
- Présentations dans les écoles élémentaires et secondaires
- Présentations dans le cadre de réunions ou d'événements autochtones
- Visites organisées sur le campus pour les jeunes étudiants
- Ambassadeurs étudiants aux événements des établissements d'enseignement secondaire et de la collectivité
- Documents imprimés et électroniques dont le contenu vise les étudiants autochtones et de première génération
- Publicité dans les médias autochtones
- Colonie de vacances estivales pour les jeunes étudiants organisés autour de thèmes éducationnels

- Ateliers scolaires
- Programmes fondés sur les études pour les jeunes sur le campus
- Sensibilisation des parents
- Aide avec le processus de demande ou d'inscription

Tri :

jumelage des étudiants aux programmes scolaires et aux ressources sur le campus les plus appropriés

- Cours préparatoires pour les étudiants dont les notes d'entrée sont faibles
- Interventions-conseils auprès des populations étudiantes sélectionnées
- Test(s) diagnostic(s) d'aptitude aux études
- Système d'alerte rapide
- Rapports d'avancement mi-semestres
- Surveillance de la participation
- Recrutement et admissions : un point de contact unique à haute visibilité pour toutes les demandes de renseignements sur les programmes
- Recrutement : système de préinscription à partir de 15 mois avant le début des classes

Stratégies d'accès et de rétention (suite)

- Recrutement : rencontre pour les étudiants qui ont été acceptés, mais qui ne se sont pas encore inscrits de façon officielle; dîner de préadmission, entrevue et visite du campus
- Préinscription : conseils impartiaux de préentrée et orientation par le personnel du programme cible
- Évaluation initiale des étudiants par l'établissement : examen de l'alphabétisation et des acquis numériques suivi de conseils, de recommandations et de soutien efficace
- Initiation : ajustement des attentes des étudiants en fonction des exigences du programme cible
- Soutien pour les étudiants dans le « mauvais » programme : conseils et aide pour le changement de programme
- Suivi des étudiants : système de soutien pour le retour aux études après un abandon ou un arrêt temporaire

Soutien :

atténuer les défis non scolaires auxquels les étudiants font face

- Initiation au programme et soutien subséquent : mentorat par les pairs pour fournir un soutien social et émotionnel (non scolaire)
- Aide financière fondée sur les besoins pour les frais scolaires et les autres coûts éducationnels
- Aide financière fondée sur les besoins ciblée pour les étudiants autochtones et de première génération
- Aide individualisée pour l'établissement des demandes d'aide financière
- Soutien pour les étudiants à risque : intervention par l'enseignant; recommandation personnelle pour l'obtention de soutien par le personnel scolaire
- Initiation (premier semestre) : participation très visible par le personnel de soutien des étudiants dans le cadre de la semaine d'orientation

- Initiation (premier semestre et après) : initiation en spirale – fourniture d'information sur les services à plus d'un moment dans le cycle de vie des étudiants
- Initiation et orientation : ambassadeurs étudiants (postes temporaires rémunérés) de deuxième et de troisième année

Établissement de liens étudiants-établissement :

création de liens parmi les étudiants et entre les étudiants et l'établissement

- Contact téléphonique et conseils pour les étudiants à faible participation (surveillance de la participation)
- Orientation préinscription
- Communautés d'apprentissage
- Enseignement supplémentaire
- Groupes d'étude organisés pour les étudiants
- Récréation ou activités sur le campus
- Programme d'activités culturelles
- Centres d'aide scolaire

Établissement de liens étudiants-collectivité :

encouragement à l'établissement de liens et de réseaux entre les étudiants et la collectivité hors campus

- Mentorat des membres de la collectivité
- Orientation des étudiants vers de l'hébergement abordable
- Orientation des étudiants vers de la formation linguistique
- Orientation des étudiants vers les services non offerts sur le campus
- Orientation des étudiants vers les centres d'amitié autochtones
- Possibilités d'éducation coopérative, stages, etc.

Stratégies d'accès et de rétention (suite)

- Partenariats avec la collectivité d'affaires pour l'élaboration de programmes
- Invitation sur le campus des aînés et des membres de la collectivité pour de l'orientation, des conférences, de l'élaboration de programmes, de la consultation, etc.

Transformation des étudiants :

transformation des aptitudes ou de la motivation des étudiants en réussite

- Inventaire de valeurs
- Travaux de cours de rattrapage ou de perfectionnement (exigés)
- Programme de tutorat
- Cours, programme ou centre de techniques d'étude
- Mentorat par les pairs
- Cours ou programme de gestion du temps
- Conception ou soutien des programmes d'études pour les étudiants à risque : cours préparatoires, d'accès ou de fondement; ateliers préalables aux cours; séances de préparation aux cours; options de cours crédités et non crédités pour garantir que les étudiants sont prêts pour les exigences des programmes
- Mentorat et tutorat : mentorat (scolaire) par les pairs pour fournir un soutien pour les cours traditionnellement difficiles, donné par les étudiants de deuxième et de troisième année aux étudiants de première année; divers noms, notamment ES (enseignement supplémentaire) et SEP (séances d'enseignement par les pairs ou soutien aux études)
- Tutorat : ateliers ou séances axées sur des sujets précis offerts de façon régulière à des heures convenables par des mentors pairs ou un membre de la faculté autosélectionné (p. ex., WISER à l'UCLan – les séances les plus populaires sont les mathématiques)
- Développement du leadership

Transformation de l'établissement :

transformation des priorités, des cultures, des politiques ou des pratiques institutionnelles afin de mieux répondre aux besoins des étudiants

- Personnel de consultation accru
- Formation des conseillers
- Intégration de la consultation dans les programmes de transition de première année
- Information et formation sur la diversité
- Application de la technologie à la consultation
- Techniques d'enseignement (dans le cadre d'un programme de perfectionnement des membres de facultés)
- Évaluation des résultats
- Groupes d'intérêt des étudiants de première année
- Stratégie d'intervention : peut comprendre des communications téléphoniques ou écrites, ou des rencontres avec les étudiants pour les questionner et leur fournir des renseignements
- Initiation en spirale : activités d'initiation et d'orientation réalisées pendant le premier semestre et à d'autres moments précis au cours du cycle de vie des étudiants qui incorporent les nouvelles informations nécessaires pour les étudiants à diverses étapes
- Promotion et diffusion de l'information : incorporation des commentaires et des talents des étudiants dans la conception des brochures, des affiches, des sites Web, etc.
- Mentorat et soutien pendant le programme : tuteur personnel – membre de la faculté désigné comme premier point de contact pour l'orientation et les autres demandes de renseignements qui demeure leur tuteur personnel tout au long de leur programme
- Programme central de rétention : membres de la faculté embauchés pour étudier, concevoir, mettre en œuvre et évaluer des initiatives visant

Stratégies d'accès et de rétention (suite)

la rétention et la réussite des étudiants à l'échelle de l'établissement

- Employé affecté à la rétention dans l'école ou le département : membre de la faculté détaché à temps partiel pour fournir du leadership au sein d'un département ou d'une unité
- Approche institutionnelle proactive : politique qui provient de la haute direction et qui a été adoptée par la direction; comprend habituellement l'adoption d'un modèle de rétention
- Centre d'information centralisé : endroit hautement visible construit spécialement pour de nombreux services aux étudiants
- Perfectionnement du personnel pour accroître la sensibilisation à la complexité de la cohorte des étudiants
- Perfectionnement du personnel : mentorat du nouveau personnel; développement de programmes pour améliorer l'accès aux documents par les étudiants ayant des incapacités; soutien aux TI; etc.
- Soutien pour les temps formalisés d'interaction hors classe entre les membres de la faculté et les étudiants : détermination d'heures pour la fourniture de rétroaction (verbale ou écrite) au bureau, par courriel, en petits groupes ou par consultation téléphonique
- Recherche active (version 1) : recherche quantitative ou qualitative, longitudinale ou à court terme, dans le cadre de laquelle au moins une partie de la conception de recherche, ainsi que de la collecte et de l'analyse des données, est fournie par un chercheur indépendant contacté de l'extérieur de l'organisation
- Recherche active (version 2) : recherche quantitative longitudinale réalisée par l'organisation pour collecter des données cohérentes au cours d'un certain nombre d'années pour appuyer les décisions relatives aux initiatives de rétention
- Recherche active (version 3) : recherche à petite échelle menée par les membres de la faculté, habituellement basée au sein d'un département ou d'un programme, pour collecter des données sur un aspect étroit précis de la rétention
- Fourniture d'un local destiné à l'interaction entre les étudiants à des fins scolaires : salle auxiliaire, salles de réunion, etc.
- Systèmes de gestion des données qui produisent des données longitudinales à partir des enquêtes auprès des étudiants de première année et des enquêtes de suivi; analyse factorielle multiple; collecte de données « profondes » qui s'étendent de l'école au programme, au cours et au module; plus d'un type d'analyse pour des auditoires multiples
- Conception de programmes : vaste diversité de conceptions de programmes et de plans de cours; la plupart mettent l'accent sur l'accroissement de la participation des étudiants au processus d'apprentissage

Annexe D : Comparaison des indicateurs et des définitions utilisés pour cibler les étudiants sous-représentés

Faible revenu/Statut socio-économique

Questions ou indicateurs utilisés dans les instruments au niveau des établissements et des programmes		Source
Emploi pendant le semestre scolaire courant (excluant la coopération)	Oui/non	Enquêtes du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle, de première année et en voie d'obtenir leurs diplômes
	Nombre d'heures/semaine, emploi rémunéré, hors campus, rétrospectif	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
	Nombre d'heures/semaine, emploi rémunéré, sur le campus, rétrospectif	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
	Nombre d'heures/semaine, emploi rémunéré, sur le campus et hors campus non précisé, prospectif/intention	Enquête auprès des étudiants [Enriched Support Program (ESP) et Aboriginal Enriched Support Program (AESP)] Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	Raison la plus importante pour l'emploi, y compris argent pour les « nécessités de la vie », « argent de poche » et « remboursement de dette »	Enquête auprès des étudiants [Enriched Support Program (ESP) et Aboriginal Enriched Support Program (AESP)]
Issu de famille à faible revenu (autodéclaré)	Êtes-vous issu d'un des groupes sous-représentés suivants? Cochez toutes les réponses pertinentes (les réponses comprennent « famille à faible revenu »).	Formulaire de demande pour l'Opportunities Fund Bursary Program
Intérêt relatif à l'aide financière aux étudiants	Souhaitez-vous en savoir davantage sur l'aide financière?	Évaluation des besoins des étudiants [Programme de formation et de perfectionnement en leadership (LEADS)]
A fait/est en voie de faire/a l'intention de faire une demande d'aide financière	Avez-vous fait une demande de bourse ou de prêt étudiant? Oui/non. Si oui, montant approximatif de chaque demande.	Enquête auprès des étudiants [Enriched Support Program (ESP) et Aboriginal Enriched Support Program (AESP)]
	Avez-vous fait une demande d'aide financière [Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)]? Oui – et je vais la recevoir; Oui – et je ne la recevrai pas; Non – Je n'ai pas fait de demande.	Fils du programme de systèmes d'intégration et de suivi des étudiants de première année (FITS)
	Avez-vous l'intention de faire une demande d'aide financière au RAFEO?	Formulaire de demande du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC)
	Avez-vous déjà fait des demandes de prêt étudiant?	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de première année

Faible revenu/Statut socio-économique

Questions ou indicateurs utilisés dans les instruments au niveau des établissements et des programmes		Source
Obtention d'aide financière	Avez-vous déjà obtenu un prêt étudiant du gouvernement fédéral, un prêt étudiant du gouvernement de l'Ontario ou un prêt étudiant intégré Canada-Ontario?	Formulaire de demande du RAFEO
	Avez-vous déjà reçu une bourse d'études de cette université?	Enquêtes du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle et en voie d'obtenir leurs diplômes
	Recevez-vous de l'aide financière du RAFEO?	Formulaire de demande du Programme études-travail
Revenu total	Inscrire votre revenu total comme indiqué à la ligne 150 de votre déclaration fiscale canadienne de (ANNÉE).	Formulaires de demande du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme de prêts aux étudiants du gouvernement du Manitoba Formulaire de demande du RAFEO
	Mesure directe du revenu pour déterminer le besoin financier (revenu moins dépenses)	Formulaire de demande de l'Opportunities Fund Bursary Program Formulaire de demande du Programme études-travail
	Revenu familial (déclaration volontaire)	Formulaire de demande de l'Université de Winnipeg
	Revenu total du père (ou du parent 1) tel qu'indiqué à la ligne 150 de sa déclaration fiscale canadienne de (ANNÉE). Mère? Conjoint(e)?	Formulaires de demande du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme de prêts aux étudiants du gouvernement du Manitoba Formulaire de demande du RAFEO
Sources de financement	De laquelle des sources suivantes avez-vous reçu le montant d'argent le plus important? Veuillez choisir une seule réponse : parents, autres personnes (financement des Premières nations), prêts, bourses d'études, emploi.	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	Si vous recevez des prêts pour financer vos études, de quels types de prêts s'agit-il? Veuillez choisir toutes les réponses pertinentes : « ne reçoit pas de prêts », « prêt financé par le gouvernement/prêt étudiant », « prêt ou ligne de crédit bancaire », « prêts de parents ou de membres de la famille ».	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	Veuillez indiquer laquelle des sources de financement suivantes vous prévoyez utiliser pour financer votre programme d'études actuel [comprend les « PRÊTS » financiers (RAFEO, cartes de crédit, parent, etc.)].	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	En pensant à votre année scolaire actuelle, veuillez indiquer laquelle des sources suivantes vous utilisez pour aider à payer vos études universitaires. Ensuite, veuillez indiquer le montant approximatif que vous avez reçu de chaque source.	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle
	Quelle était votre principale source de soutien financier? Veuillez cocher une réponse : prêt privé, prêt étudiant du gouvernement, parents ou autres membres de la famille, épargnes, emploi pendant l'année scolaire actuelle.	Enquête auprès des étudiants [Enriched Support Program (ESP) et Aboriginal Enriched Support Program (AESP)]

Faible revenu/Statut socio-économique

Questions ou indicateurs utilisés dans les instruments au niveau des établissements et des programmes		Source
Niveau d'inquiétude	Dans quelle mesure êtes-vous inquiet à l'idée d'obtenir un financement suffisant pour achever vos études universitaires?	Enquêtes du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de première année et en voie d'obtenir leurs diplômes
	Dans quelle mesure êtes-vous certain de votre capacité de pouvoir payer les coûts financiers de vos études et vos frais de subsistance pendant votre fréquentation scolaire du Collège Confédération? Extrêmement, légèrement, aucunement.	Fils du programme de systèmes d'intégration et de suivi des étudiants de première année (FITS)
	Je suis inquiet ou stressé en ce qui concerne mes prêts étudiants et ma dette de carte de crédit.	Évaluation des besoins des étudiants [Programme de formation et de perfectionnement en leadership (LEADS)]
	Ce semestre, payer mes études ne me posera PAS de problème. Échelle Likert de 5 points de « pas du tout d'accord » à « complètement d'accord ».	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	Veillez coter votre niveau d'inquiétude à l'aide des énoncés suivants : disposer de suffisamment d'argent pour payer vos études collégiales et vos frais de subsistance cette année; le montant de la dette que vous croyez accumuler d'ici à ce que vous acheviez vos EPS; votre capacité de rembourser toute dette étudiante que vous accumulez dans des délais raisonnables.	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
Niveau d'endettement	Quel montant de dette remboursable avez-vous accumulé pour aider à financer vos études universitaires?	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) en voie d'obtenir leurs diplômes
	À ce jour, environ quel montant de dette remboursable (le cas échéant) avez-vous emprunté aux sources suivantes pour aider à financer vos études universitaires?	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle
Autre	Code postal	Formulaires de demande du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme de prêts aux étudiants du gouvernement du Manitoba Formulaire de demande du RAFEO Formulaire de demande du Service d'admission des collèges d'Ontario (SACO) Formulaire de demande du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC)
	Auriez-vous pu fréquenter l'université sans aide financière de cette université?	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de première année
	Éprouvez-vous des difficultés à assumer la charge de cours nécessaire pour conserver vos prêts ou bourses?	Enquêtes du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle, de première année et en voie d'obtenir leurs diplômes

Nombre TOTAL d'indicateurs ou de définitions : 33

Autochtones

Questions ou indicateurs utilisés dans les instruments au niveau des établissements et des programmes		Source
Ascendance autochtone	Ascendance autochtone (question pas encore élaborée)	Enquête auprès des demandeurs de l'Université de Winnipeg
	Vous considérez-vous comme une personne ayant une ascendance autochtone (par exemple, Premières nations, Amérindien, Inuit, Métis, etc.)? Oui/non.	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
	Si vous avez une ascendance autochtone, veuillez préciser : ayant le statut de Premières nations, n'ayant pas le statut de Premières nations, Inuit, Métis, autre.	Formulaire de demande pour l'Opportunities Fund Bursary Program
	Si vous avez une ascendance autochtone, veuillez préciser : ayant le statut de Premières nations, n'ayant pas le statut de Premières nations, Inuit, Métis, autre (comprend une note concernant la détermination des étudiants admissibles aux services et à un financement éventuel).	Enquête auprès des demandeurs de l'Université de Winnipeg
	À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) vos ancêtres appartenaient-ils? Veuillez indiquer tous les groupes pertinents (question ouverte).	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
Autochtone avec précision	Êtes-vous un demandeur autochtone (déclaration volontaire)? Première nation, Métis, Inuit.	Formulaire de demande du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC)
	Sélectionnez toutes les réponses pertinentes : Êtes-vous Métis, Inuit, Amérindien, autre (autre n'est pas une question ouverte)?	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
	Vous considérez-vous comme une personne autochtone? Premières nations, Métis, Inuit, pas de statut	Enquêtes du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de première année et en voie d'obtenir leurs diplômes
	Vous décrivez-vous comme étant une personne autochtone? Oui, non, pas de réponse. Première nation, Métis, Inuit, autre.	Fils du programme de systèmes d'intégration et de suivi des étudiants de première année (FITS)
	Si vous avez le statut autochtone, veuillez indiquer votre ascendance. Inuit, Métis, n'ayant pas le statut de Première nation, ayant le statut de Première nation.	Formulaire de demande du Service d'admission des collèges d'Ontario (SACO)
	Veuillez indiquer ci-dessous : Métis, n'ayant pas le statut autochtone, traité/statut ou Inuit (comprend une note concernant la détermination des étudiants admissibles aux services et à un financement éventuel).	Formulaires de demande du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme de prêts aux étudiants du gouvernement du Manitoba
Autochtone sans précision	À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes (comprend Autochtone).	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle
Parrainé par une bande	Êtes-vous parrainé? Oui/non. Si oui, veuillez indiquer le nom de l'organisme.	Formulaire de demande du Service d'admission des collèges d'Ontario (SACO)
	Recevez-vous de l'argent d'autres personnes que vous ne devez pas rembourser [p. ex., financement des Premières nations, Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT), assurance-emploi, etc.]?	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
	Financement provenant du conseil de bande, des Affaires indiennes, du conseil tribal ou de la Manitoba Metis Federation.	Formulaires de demande du Programme canadien de prêts aux étudiants et du Programme de prêts aux étudiants du gouvernement du Manitoba
	Mes frais seront payés par un parent/tuteur ou un organisme parrain. Veuillez indiquer le nom, l'adresse postale et l'adresse courriel de l'organisme.	Enquête auprès des demandeurs de l'Université de Winnipeg

Nombre TOTAL d'indicateurs ou de définitions : 19

Première génération

Questions ou indicateurs utilisés dans les instruments au niveau des établissements et des programmes		Source
Premier membre de la famille à s'inscrire aux EPS (« famille » sans précision)	Êtes-vous le premier membre de votre famille qui s'inscrit aux EPS? Oui/non.	Formulaire de demande pour l'Opportunities Fund Bursary Program
Premier membre de la famille à poursuivre des EPS (excluant les frères et sœurs)	Êtes-vous le premier membre de votre famille à poursuivre des EPS au Canada (excluant vos frères et sœurs)?	Évaluation des besoins des étudiants [Programme de formation et de perfectionnement en leadership (LEADS)]
Premier membre de la famille à participer aux EPS	Qui dans votre famille a participé à au moins certaines études collégiales ou universitaires? Mère, père, les deux, ni l'un ni l'autre.	Fils du programme de systèmes d'intégration et de suivi des étudiants de première année (FITS)
	Un de vos parents a-t-il fréquenté le collège ou l'université? Oui/non.	Bloc-notes des étudiants éventuels
Niveau d'études des parents (question ouverte)	Niveau d'études des parents	Enquête auprès des demandeurs de l'Université de Winnipeg
Niveau d'études le plus élevé atteint par la mère et le père	Quel est le niveau d'études le plus élevé atteint par vos parents/tuteur? Père? Mère? 11 catégories.	Enquête sur la participation étudiante dans les collèges de l'Ontario (OCSES)
Niveau d'études le plus élevé atteint par la mère et le père	Quel est le niveau d'études le plus élevé que votre mère a achevé? Père? (7 catégories)	Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE)
		Enquête auprès des étudiants [Enriched Support Program (ESP) et Aboriginal Enriched Support Program (AESP)]
	Quel est le niveau d'études le plus élevé que votre mère a achevé? Père? (9 catégories)	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de premier cycle
	Quel est ou était le niveau d'études le plus élevé achevé par vos parents? Mère? Père? (question ouverte)	Enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) de première année
Nombre TOTAL d'indicateurs ou de définitions :		10